

SECTION DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

**Plan d'études
Guide de l'étudiant
Catalogue des cours**

1993-1994



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SE RENSEIGNER OU ET QUAND

SECRETARIAT DES ETUDIANTS, bât. D (221) tél. 705 9650

et (223) tél. 705 9651

Réception : lundi au jeudi
plus le mercre

09h00 à 11h30
14h00 à 16h00

CONSEILLERE AUX ETUDES, bât. D (217), tél. 705 964

Réception : lundi au jeudi

09h30 à 11h30

PRESIDENT DE LA SECTION, bât. D (213), tél. 705 9646 et bât. F
(580), tél. 705 9832

Réception : sur rendez-vous pris au secrétariat (215), tél. 705 9647

A D E S E (Association des étudiants en Sciences de l'éducation)
Pas de réception, mais une boîte aux lettres à disposition au rez-de-chaussée, bat. D, en face de la loge

Dates à retenir

SEMESTRE D'HIVER

Début des examens	04.10.93
Fin des examens	16.10.93
Début des cours	18.10.93
Fin des cours	23.12.93
Reprise des cours	17.01.94
Fin des cours	12.03.94
Début des examens	14.03.94
Fin des examens	26.03.94

SFMESTRE D'ETE

Début des cours	18.04.94
Fin des cours	02.07.94
Début des examens	* 04.07.94
Fin des examens	16.07.94

* Durant la semaine du 27.06. au 02.07.94 les enseignants sont à la disposition des étudiants pour tous renseignements relatifs aux examens

GUIDE DE L'ÉTUDIANT

PLAN D'ÉTUDES

CATALOGUE DES COURS

**Faculté de Psychologie et
des Sciences de l'éducation
Section des Sciences de l'éducation
Rte de Drize 9
1227 Carouge**

Tél. : 705 7111

TABLE DES MATIERES

	Page
I. LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS	1
 II. GUIDE DE L'ETUDIANT	 9
Renseignements généraux de la section	9
1. Le système des unités de valeur capitalisables	9
2. Information-orientation	9
3. Inscription aux cours	10
4. Evaluation - désinscription de cours	10
5. Equivalences	11
6. Echecs	11
7. Etudiants régulièrement inscrits à la section mais ne désirant pas suivre de cours en 93-94	11
8. Diplômes délivrés par la section des Sciences de l'éducation	12
 Renseignements généraux de l'université	 12
1. Immatriculation	12
2. Admission de personnes ne possédant pas de titre de maturité ou de baccalauréat	13
3. Auditeurs	13
4. Services sociaux	13
5. Etudiants non francophones	14
6. ERASMUS	14
7. Autres institutions	14

I. LISTES DU CORPS ENSEIGNANT ET DES SUBDIVISIONS

III. PLAN D'ETUDES

1. Licence en Sciences de l'éducation	15	Doyen de la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation
Organisation des études	15	M. Pierre MOUNOUD, po (*), bât. D (201), tél. 9640
Liste des enseignements	19	Président de la section
2. Diplômes post-licence	19	M. André GIORDAN, po, bât. D (215), tél. 9647
a. Certificat de formation continue	25	Conseillère aux études et Présidente de la
b. Diplôme d'études supérieures (DES)	26	Commission des Equivalences
3. Doctorat	26	Mme Janine BERBERAT, bât. D (217), tél. 9648
4. Certificat de formation continue pour	26	Présidente du Collège des Docteurs
formateurs d'adultes (CEFA)	27	Mme Maria-Luisa SCHUBAUER-LEONI, pad, bât. F (532). tél. 9834
5. Cours destinés aux candidats à l'enseignement	27	Présidente de la Commission du Diplôme d'études supérieures
primaire (Divisions élémentaire et moyenne)	28	Mme Linda ALLAL, po, bât. D (359), tél. 9687
6. Cours destinés aux enseignants et aux cadres	28	Président de la Commission des non titulaires de maturité
de l'enseignement secondaire	29	M. Frédi BÜCHEL, po, bât. F (217), tél. 9818

IV. CATALOGUE DES COURS

V. CODE D'ETHIQUE

IV. CATALOGUE DES COURS	30	Présidente de la Commission du Plan d'Etudes
V. CODE D'ETHIQUE	76	Mme Marie-Noëlle SCHURMANS, ce, bât. D (147), tél. 9624
		Présidente de la Commission des Stages
		Mme Jacqueline JACCARD, ce, bât. D (323), tél. 9677
		Secrétariat de la présidence
		Mme Adriana RICCIATO, bât. D (213), tél. 9646
		Secrétariat de la Conseillère aux études
		Mme Françoise MONIGHETTI, bât. D (223), tél. 9651
		Secrétariat des étudiants
		Mme Françoise MONIGHETTI, bât. D (223), tél. 9651
		M. Claude DROZ, bât. D (221), tél. 9650
		Secrétariats de section
		Mme Anne ISCHER, bât. D (319), tél. 9672
		Mme Claudine POUPENEY, bât. D (138), tél. 9618
		Mme Claire PALANDELLA, bât. D (138), tél. 9618 (le mercredi)

(*) Codes des fonctions, voir page 5.

Tous les numéros internes peuvent être appelés directement au moyen du préfixe 705

Exemple : 705 9650

Corps enseignant

Mme Linda ALLAL, po, bât. D (359), tél. 9687

Assistants : Mme Yviane Michel, M. Ladislas Ntamakiliro, Mme Anne Perréard-Vité, bât. D (357), tél. 9686

M. Jean-Michel BAUDOUIN, ce suppl., bât. D (106), tél. 9608

M. Edouard BAYER, po, bât. D (325), tél. 9674/76

Assistant : bât. D (324 et 325), tél. 9675 et 9676

Mme Marie-Josèphe BESSON, cs, bât. F (552), tél. 9841

M. Jean-Paul BRONCKART, po, bât. F (536), tél. 9837

Assistant : bât. F (552), tél. 9838

M. Jean BRUN, pt, bât. F (534), tél. 9835

Assistants : M. Ruhal Floris, Mme Francia Leutenegger, bât. F (554), tél. 9836

M. Frédi BÜCHEL, po, bât. F (217), tél. 9818

Assistant : bât. F (213), tél. 9819

Mme Sandra CANELAS-TREVISI, ce suppl., bât. F (552), tél. 9838

M. Michel CARTON, ce, bât. D (145), tél. 9622

Assistante : Mme Jacqueline Monbaron, bât. D (145), tél. 9622

Mme Gisela CHATELANAT, mer, bât. F (229), tél. 9806

Assistante : Mme Isaline Panchaud-Mingrone, bât. F (229), tél. 9806

M. Jean-Louis CHISSL, cc, bât. F (553), tél. 9840

Mme Mireille CIFALI, pad, bât. F (528), tél. 9830

Assistants : M. Mario Castiglione, Mme Rita Hofstetter, Mme Rina Lin-Haendler, bât. F (550), tél. 9831

M. Marcel CRAHAY, ps, bât. D (329), tél. 9679

Assistants : M. Eric Baeriswyl, M. Pierre-André Juge, Mme Etienne Vellas, bât. D (327), tél. 9678

M. Pierre DASEN, po, (en congé scientifique durant l'année académique 93-94) bât. D (143), tél. 9621

Assistants : Mme Marie-Claire Caloz-Tschopp, Mme Nilima Changkakoti, M. Marc Chapelle, M. Jose del Carmen Marin Gonzales, mas, bât. D (145), tél. 9622

M. Pierre DOMINICE, po, (détaché à mi-temps auprès du Rectorat en tant que délégué à la formation continue), bât. D (106), tél. 9608

Assistantes : Mme Monique Pfister, Mme Laurence Turkal, bât. D (108), tél. 9605 et 9606

M. Pierre FURTER, po, bât. D (149), tél. 9625

Assistante : Mme Soledad Perez-Maldonado, mas, bât. D (150), tél. 9626

Mme Monica GATHER-THURLER, ce suppl., bât. D (327), tél. 9678

M. André GIORDAN, po, bât. D (215), tél. 9647 et bât. F (530), tél. 9832
Assistants : Mme Denise Adler, Mme Mireille Lintz, M. Daniel Nsumbu-A-Nlambu, bât. F (551), tél. 9833

M. Daniel HAMELINE, po, bât. D (115), tél. 9601

Assistantes : Mme Malika Belkaid, Mme Arielle Jornod, bât. D (113), tél. 9602

M. Siegfried HANHART, mer, bât. D (152), tél. 9627

Assistante : Mme Sandra Bossio, bât. D (150), tél. 9626

Mme Dagmar HEXEL, ce, bât. D (347), tél. 9680

M. Walo HUTMACHER, cc, bât. D (141), tél. 9620

Assistante : Mme Brigitte Birchmeier, bât. D (146), 9623

Mme Jacqueline JACCARD, ce, bât. D (323), tél. 9677

Mme Christine JOSSO, mer, bât. D (110), tél. 9604

M. Bernard LIETARD, ce suppl., bât. D (106), tél. 9607

M. Charles MAGNIN, ce, bât. D (112), tél. 9603

M. Jose del Carmen MARIN GONZALES, mas, bât. D (145), tél. 9622

Mme Sandra MICHEL, ce suppl., bât. D (357), tél. 9686

Mme Cléopâtre MONTANDON, cc, bât. D (321), tél. 9673

Assistant : bât. D (321), tél. 9673

Mme Bernadette MORAND AYMON, ce suppl., bât. D (133), tél. 9614

M. Pier Angelo NERI, ce, bât. D (135), tél. 9616

Mme Edmée OLLAGNIER, cc suppl., bât. D (145), tél. 9622

Mme Liliane PALANDELLA, cs, bât. D (349), tél. 9682

Mme Soledad PEREZ-MALDONADO, mas, bât. D (150), tél. 2626

Mme Christiane PERREGAUX-LOUP, mas, bât. D (353), tél. 9684

M. Philippe PERRENOUD, cc, bât. D (347), tél. 9681

Assistants : M. Eric Baeriswyl, Mme Etienne Vellas, bât. D (327), tél. 9678

M. Didier PINGEON, ce, bât. F (233), tél. 9808

Assistants : Mme Sophie Canellini, M. Mario Castiglione, bât. F (233), tél. 9808, Mme Paola Ferretti, bât. F (235), tél. 9809

M. Gianreto PINI, ce, bât. D (317), tél. 9671

M. Claude PIRON, ce, bât. D (347), tél. 9681

M. Edo POGLIA, cc, bât. D (140), tél. 9619

Assistante : Mme Marie-Claire Caloz-Tschopp, bât. D (145), tél. 9622

Mme Rosette POLETTI, cc, bât. D (137), tél. 9617

M. Philippe POUSSIÈRE, ce, bât. D (101), tél. 9612
Assistante : Mme Véronique Bosani-Genevay, Mme Madeleine Florey, bât. D (101), tél. 9612

Mme Micheline REY, cc, bât. D (140), tél. 9619

Mme Teresinha REY-PINTO, ce, bât. F (228), tél. 9805

Mme Laurence RIEBEN, po, bât. D (351), tél. 9683
Assistants : Mme Nilima Changkakoti, M. Ladislas Ntamakiliro,
Mme Christiane Perregaux-Loup, mas, bât. D (353),
tél. 9684

Mme Madelon SAADA-ROBERT, mer, bât. D (355), tél. 9685

M. Bernard SCHNEIDER, ce, bât. D (133), tél. 9615

M. Bernard SCHNEUWLY, mer, bât. F (553), tél. 9839

Mme Maria-Luisa SCHUBAUER-LEONI, pad, bât. F (532), tél. 9834
Assistant : M. Luca Del Notaro, bât. F (554), tél. 9836

Mme Marie-Noëlle SCHURMANS, ce, bât. D (147), tél. 9624

M. Johnny STROUMZA, ce, bât. D (131), tél. 9613
Assistants : Mme Suzanne Christin, M. François Jung, bât. D (135),
tél. 9616

M. Louis VANAY, ce, bât. F (231), tél. 9807
Assistante : Mme Anne-Laure Spitsas, bat. F (231), tél. 9807

M. Michel VUILLE, cc, bât. F (235), tél. 9809
Assistante : Mme Joëlle Libois, bât. F (235), tél. 9809

Mme Marie-Louise ZIMMERMANN, cc suppl., bât. F (551), tél. 9833

M. Pierre-Henri ZOLLER, ce, bât. D (104), tél. 9610
Assistant : bât. D (103), tél. 9611

Laboratoire de subdivision

Laboratoire de la subdivision "Didactiques et pratiques éducatives",
bât. F (568), tél. 9841

Enseignants non rattachés à la Section offrant des cours figurant dans le plan d'études des Sciences de l'éducation

M. Pierre DILLENBOURG, mer, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, TECFA, bât. D (334) tél. 9693

M. Willem DOISE, po, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, section de Psychologie, (2-4, Lièvre, bur. 613),
tél. 343 9243

M. Yves FRICKER, mer, Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Dpt de Sociologie (UNI-MAIL, 102, Carl-Vogt, bur. 4205), int. 8305

M. Timothy HARDING, po, Faculté de Médecine, CMU, rue M.-Servet 1, 1206 Genève

M. Jean KELLERHALS, po, Faculté des Sciences Economiques et Sociales, Dpt de Sociologie (UNI-MAIL, 102, Carl-Vogt, bur. 4525), int. 8309

M. Patrick MENDELSOHN, po, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, TECFA, bât. D (332), tél. 9692
Assistant : M. Boris Borcic, bât. D (338), tél. 9696

M. Jacques MONTANGERO, pad, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, section de Psychologie, bât. F (509), tél. 9710

M. Daniel PERAYA, mer, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, TECFA, bât. D (336), tél. 9695

M. Jean-Claude PONT, po, Faculté des Sciences, (2, Candolle, bur. 404), int. 7052

M. Luis-Jorge PRIETO, po, Faculté des Lettres, Dpt de Linguistique générale, (2, Candolle, bur. 710), int. 7323

M. Jacques RICHARD, pas, Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education, section de Psychologie, (IUPG), tél. 305 4111

M. Christian-Nils ROBERT, po, Faculté de Droit, Dpt du Droit pénal (UNI-MAIL, 102, Carl-Vogt, bur. 3024/3009), int. 8557/50

Mme Rose-Marie SCHNYDRIG, ce, Ecole de Psychomotricité rattachée à la FPSE, (18, Acacias, bur. 111), int. 7749

Mme Anne-Sylvie VAUCLAIR, ce suppl., Ecole de Psychomotricité rattachée à la FPSE, (18, Acacias, bur. 111), int. 7749

Codes des fonctions

po	Professeur ordinaire
pad	Professeur adjoint
pas	Professeur adjoint suppléant
ps	Professeur suppléant
pt	Professeur titulaire
cc	Chargé de cours
mer	Maître d'enseignement et de recherche
ce	Chargé d'enseignement
cs	Collaborateur(trice) scientifique
mas	Maître assistant

REMARQUE

L'enregistrement des membres du corps enseignant pour le programme des cours étant terminé le 30 juin, certains membres du corps enseignant figurent dans ce programme sous réserve d'une décision du Conseil d'Etat à leur endroit ou à l'endroit d'une modification de leur statut.

Subdivisions

Subdivision : SOCIETES ET SYSTEMES D'EDUCATION qui prépare au certificat
DEVELOPPEMENT ET PLANIFICATION DES SYSTEMES DE FORMATION

Responsable : M. Siegfried Hanhart

Membres réguliers : Mme Brigitte Birchmeier
Mme Sandra Bossio
Mme Marie-Claire Caloz-Tschopp
M. Michel Carton
Mme Nilima Changkakoti
M. Marc Chapelle
M. Pierre Dasen
M. Pierre Furter
M. Siegfried Hanhart
M. Walo Hutmacher
M. Jose del Carmen Marin Gonzales
Mme Jacqueline Monbaron
Mme Soledad Perez-Maldonado
M. Edo Poglia
Mme Micheline Rey
Mme Marie-Noëlle Schurmans

Subdivision DIDACTIQUES ET PRATIQUES EDUCATIVES

Responsable : M. Jean Brun

Membres réguliers : Mme Denise Adler
Mme Marie-Josèphe Besson
M. Jean-Paul Bronckart
M. Jean Brun
Mme Sandra Canelas-Trevisi
M. Mario Castiglione
M. Jean-Louis Chiss
Mme Mireille Cifali
M. Luca Del Notaro
M. Ruhal Floris
M. André Giordan
Mme Rita Hofstetter
Mme Francia Leutenegger
Mme Rina Lin-Haendler
Mme Mireille Lintz
M. Daniel Nsumbu-A-Nlambu
M. Bernard Schneuwly
Mme Maria-Louisa Schubauer-Leoni
Mme Marie-Louise Zimmermann

Subdivision EDUCATION DES ADULTES

Responsable : Mme Christine Josso

Membres réguliers : M. Jean-Michel Baudouin
Mme Malika Belkaid
Mme Véronique Bosani-Genevay
Mme Suzanne Christin
M. Pierre Dominicé
Mme Madeleine Florey
M. Daniel Hameline
Mme Arielle Jornod
Mme Christine Josso
M. François Jung
M. Bernard Liétard
M. Charles Magnin
Mme Sandra Michel
Mme Bernadette Morand Aymon
M. Pier Angelo Neri
Mme Edmée Ollagnier
Mme Monique Pfister
Mme Rosette Poletti
M. Philippe Poussière
M. Bernard Schneider
M. Johnny Stroumza
Mme Laurence Turkal
M. Pierre-Henri Zoller

Subdivision EDUCATION SPECIALE

Responsable : M. Louis Vaney

Membres réguliers : M. Frédi Büchel
Mme Sophie Canellini
M. Mario Castiglione
Mme Gisela Chatelanat
Mme Paola Ferretti
Mme Joëlle Libois
Mme Isaline Panchaud-Mingrone
M. Didier Pingeon
Mme Teresinha Rey-Pinto
Mme Anne-Laure Spitsas
M. Louis Vaney
M. Michel Vuille

Responsables : Mme Laurence Rieben

Membres réguliers : Mme Linda Allal
M. Eric Baeriswyl
M. Edouard Bayer
Mme Nilima Changkakoti
M. Marcel Crahay
Mme Monica Gather-Thurler
Mme Dagmar Hexel
Mme Jacqueline Jaccard
M. Pierre-André Juge
Mme Yviane Michel
Mme Cléopâtre Montandon
M. Ladislas Ntakamaliro
Mme Anne Perréard-Vité
Mme Christiane Perregaux-Loup
M. Philippe Perrenoud
M. Gianreto Pini
M. Claude Piron
Mme Laurence Rieben
Mme Madelon Saada-Robert
Mme Etienne Vellas

Membre associé : Mme Liliane Palandella

II. GUIDE DE L'ETUDIANT

Renseignements généraux de la section

Conseillère aux études :

Mme Janine Berberat (bur. D 217). Reçoit du lundi au jeudi de 09h30 à 11h30 ou sur rendez-vous.

Secrétariat de la conseillère aux études :

Mme Françoise Monighetti (bur. D 223).

Secrétariat des étudiants :

Mme Françoise Monighetti (bur. D 223) et M. Claude Droz (bur. D 221). Heures de réception : du lundi au jeudi de 09h00 à 11h30, plus le mercredi après-midi de 14h00 à 16h00.

Horaires de réception des professeurs de la section :

les dates et lieux seront affichés au début du semestre sur le panneau d'affichage en face du secrétariat des étudiants.

Horaire des enseignements de la section :

les dates, heures et lieux seront affichés au début du semestre sur le panneau d'affichage dans le hall du bâtiment D.

Prix et bourses attribués par la section des Sciences de l'éducation :

se renseigner auprès de l'administratrice (bur. D 207).

1. LE SYSTEME DES UNITES DE VALEUR CAPITALISABLES

La formation est organisée selon un système d'unités de valeur capitalisables (UV). Un cours vaut 1 UV. Les UV doivent être acquises :

- a) à raison de 1 au minimum, sans compter les 2 UV de stage, et de 9 au maximum (y compris les 2 UV de stage) par année d'études;
- b) en totalité, dans les délais prescrits par le règlement d'études auquel l'étudiant est soumis.

2. INFORMATION-ORIENTATION

- a) Les descriptifs des cours (mentionnant le mode d'organisation et d'animation et le mode d'évaluation) sont à la disposition des étudiants dès la rentrée universitaire. Ces informations sont réunies dans des classeurs "Orientation" qui peuvent être consultés à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants et chez la conseillère aux études.
- b) Durant la semaine de la rentrée, chaque enseignant consacre la première heure de son enseignement à l'information concernant

son cours. Cette information est répétée durant la deuxième heure, de manière à permettre aux étudiants de se documenter à propos des cours dont les horaires se chevauchent.

- c) La conseillère aux études reçoit individuellement les étudiants qui souhaitent des conseils ou de l'aide pour établir leur programme d'études.

3. INSCRIPTION AUX COURS

Au début de l'année académique, l'étudiant fait enregistrer la liste des cours qu'il désire suivre en 1993-94. Il procède en deux temps :

- il choisit ses cours (en tenant compte des exigences de son plan d'études) durant la période du 18 au 22 octobre 1993;
- il fait enregistrer, personnellement, auprès du secrétariat des étudiants son choix de cours durant la semaine du 1er au 5 novembre 1993.

Les cours sont enregistrés sur une fiche au nom de l'étudiant, qui restera dans son dossier, et sur laquelle les UV seront "comptabilisées" au fur et à mesure de leur obtention.

Pour les cours pris hors section, les projets indépendants et les stages de formation, les formulaires ad hoc doivent être présentés dûment remplis et signés par l'enseignant au moment de l'inscription.

Des dérogations envers le programme d'études peuvent être accordées. La demande est à effectuer auprès de la conseillère aux études avant la semaine d'inscription aux cours.

4. EVALUATION - DESINSCRIPTION DE COURS

- a) L'inscription à l'évaluation est automatique et se fait sur la base de la liste d'inscription aux cours.

EXCEPTION : l'étudiant a fait une démarche de désinscription de cours afin de le supprimer de son programme.

Il remplit le formulaire ad hoc et le dépose au secrétariat des étudiants durant le mois de février 1994. Au-delà du 28 février, tout cours non annulé est soumis à évaluation.

REMARQUE : il est évident que l'étudiant ne peut faire annuler la totalité des cours auxquels il est inscrit (voir point 1.a).

- b) Pour chaque évaluation, l'étudiant a droit à deux essais. Ces deux essais peuvent avoir lieu, sauf pour les modalités particulières d'évaluation, lors de trois sessions : juillet, octobre et mars. L'étudiant a donc tout intérêt à se présenter pour la première fois aux sessions de juillet ou d'octobre pour s'assurer la possibilité d'une deuxième passation.

- c) Une évaluation non passée à une session d'examens est considérée comme étant reportée à la session suivante.

Pour toutes les modalités d'évaluation, l'étudiant se conforme aux dispositions écrites fournies par l'enseignant (descriptifs à disposition dans les classeurs "Orientation" à la bibliothèque, au secrétariat des étudiants et chez la conseillère aux études).

5. EQUIVALENCES

Des équivalences peuvent être demandées à la Commission d'équivalences de la section des Sciences de l'éducation :

- pour des cours et séminaires, universitaires ou non, ayant été suivis et validés antérieurement, s'ils sont comparables, en contenu et en durée, aux cours proposés par le plan d'études de la section;
- pour une pratique pédagogique antérieure.

Le formulaire pour faire la demande d'équivalences peut être obtenu au Service des étudiants (bureaux 216-219, UNI-DUFOUR). Cette demande doit être retournée jusqu'au 1er juin directement au Service des étudiants qui la transmettra à la Commission d'équivalences. Hors de ce délai, la demande peut être adressée directement à la conseillère aux études jusqu'au 30 septembre.

6. ECHECS

Si une UV n'est pas acquise selon les modalités d'évaluation prévues pour un cours, le résultat final est un échec. Trois cas spécifiques peuvent conduire l'étudiant au résultat d'échec :

- il ne se présente pas aux évaluations prévues;
- n'ayant pas obtenu l'UV lors d'une première évaluation, il ne se présente pas à une deuxième évaluation;
- il n'obtient pas l'UV à la suite de deux évaluations.

En cas de maladie ou d'accident, le certificat médical doit être donné au secrétariat des étudiants dans un délai de cinq jours.

7. ETUDIANTS REGULIEREMENT INSCRITS A LA SECTION MAIS NE DESIRANT PAS SUIVRE DE COURS EN 1993-94

- a) L'étudiant qui désire interrompre momentanément ses études doit adresser une demande de congé au doyen de la faculté sur formulaire ad hoc, un mois avant le début du semestre.

L'étudiant en congé ne peut pas passer d'examens. Il ne paie que les taxes forfaitaires de Fr. 65.-.

- b) L'étudiant qui désire obtenir le statut "sans cours ni exercice" doit faire viser sa formule d'inscription par le secrétariat des étudiants dans le délai figurant sur la feuille de paiement des taxes.

Il a le droit de se présenter aux examens et ne paie que les taxes forfaitaires de Fr. 65.-.

8. DIPLOMES DELIVRES PAR LA SECTION DES SCIENCES DE L'EDUCATION

- a) La licence en Sciences de l'éducation, sans spécialisation.
- b) Le certificat de formation continue, avec mention; il offre cinq possibilités :
 - Développement et planification des systèmes de formation (offert par la subdivision Sociétés et systèmes d'éducation);
 - Didactiques et pratiques éducatives;
 - Education des adultes;
 - Education spéciale;
 - Théories et pratiques de l'éducation scolaire.
- c) Le certificat de formation continue pour formateurs d'adultes (CEFA).
- d) Le diplôme d'études supérieures - mention recherche.
- e) Le doctorat en Sciences de l'éducation.

Tous les formulaires et règlements d'études sont à retirer, en temps voulu, au secrétariat des étudiants.

Renseignements généraux de l'université

1. IMMATRICULATION

- a) Maturité, baccalauréat, ou titre jugé équivalent par l'Université :
 - les porteurs de certaines maturités étrangères sont soumis à un examen demandé par l'Université;
 - l'enseignement étant donné en français, l'Université demande à tous les étudiants étrangers dont ce n'est pas la langue maternelle de subir un examen de français avant leur immatriculation définitive.
- b) Diplômes tels que :
 - diplôme d'école normale primaire;
 - diplôme d'ingénieur délivré par l'Ecole supérieure technique de Genève, le Technicum du soir de Genève, l'Ecole d'horticulture de Jussy ou le Technicum de Lugano;
 - diplôme d'ingénieur technique délivré par un autre canton suisse.

Les nouveaux étudiants ne sont admis que pour la rentrée universitaire d'octobre.

Les demandes d'immatriculation doivent être présentées au Service des étudiants
Université de Genève
Rue Général-Dufour 24
CH - 1211 Genève 4 - Téléphone 022/705 7111

Heures de réception : le lundi de 16h00 à 18h00 et
du mardi au vendredi de 09h30 à 11h30

*du 1er mars au 15 juin (étudiants étrangers)
du 1er mars au 31 juillet (étudiants suisses ou assimilés)*

Les enseignants titulaires d'un brevet genevois doivent se réinscrire auprès du Service des étudiants de l'Université.

2. ADMISSION DE PERSONNES NE POSSEZANT PAS DE TITRE DE MATURITE OU DE BACCALAUREAT

Les demandes sont à adresser au Service des étudiants de l'Université, du 15 novembre au 15 janvier précédent la rentrée universitaire.

3. AUDITEURS

Les personnes souhaitant suivre quelques cours en qualité d'auditeur sont priées de les inscrire directement au Service des étudiants de l'Université de Genève, (bur. 216-219).

Les auditeurs sont priés de s'inscrire selon les modalités prévues par ce service.

Les enseignements suivis et acquis en qualité d'auditeur ne sont pas pris en considération comme équivalences dans le cas d'une immatriculation en tant qu'étudiant régulier visant l'obtention d'un diplôme dans la section des Sciences de l'éducation.

4. SERVICES SOCIAUX

Bureau d'information sociale
Rue de Candolle 4 (3e étage), tél. 705 7779

Logements et restaurants universitaires
Rue de Candolle 4, tél. 705 7720

Bourses de la Confédération et bourses d'échanges
UNI-DUFOUR, bur. 350, 705 7740

Service des allocations d'études
Rue A.-Lachenal 6, tél. 735 0711

Service médico-pédagogique
Bd Saint-Georges 16-18, tél. 327 4391

Centre de conseil psychologique pour jeunes adultes
Route de Troinex 9, 1227 Carouge, tél. 705 9814

Office d'orientation universitaire
Rue Prévost-Martin 6, tél. 705 0111.

5. ETUDIANTS NON FRANCOPHONES

L'Ecole de langue et civilisation française (ELCF) propose des "cours libres" aux étudiants qui souhaitent améliorer leur connaissance de français à raison de quelques heures par semaine. Se renseigner au secrétariat de l'école, UNI-BASTIONS, salle B004.

6. ERASMUS/ CH Unimobil /Comett / Conventions interuniversitaires

Accueil des étudiants :
Mme Sylvia de RAEMY, UNI-DUFOUR, Rue Général-Dufour 24,
1211 Genève 4, bur. 225, tél. 705 7574.
Réception des étudiants : mercredi/jeudi de 10h00 à 11h30.

7. AUTRES INSTITUTIONS

Institut universitaire d'études du développement (IUED)
Rue Rothschild 24, C.P. 136, 1211 Genève 21
Service des étudiants, tél. 732 5971.

D'autres informations concernant les taxes universitaires, les conditions et formalités d'immatriculation à l'Université de Genève, ainsi que les formalités officielles concernant les étudiants étrangers, sont précisées dans les Conditions d'immatriculation et le Guide de l'étudiant de l'Université de Genève, remis par le Service des étudiants de l'Université (UNI-DUFOUR, rue Général-Dufour 24, 1211 GENÈVE 4, bureaux 216-219).

III. PLAN D'ETUDES

1. Licence en Sciences de l'éducation

ORGANISATION DES ETUDES

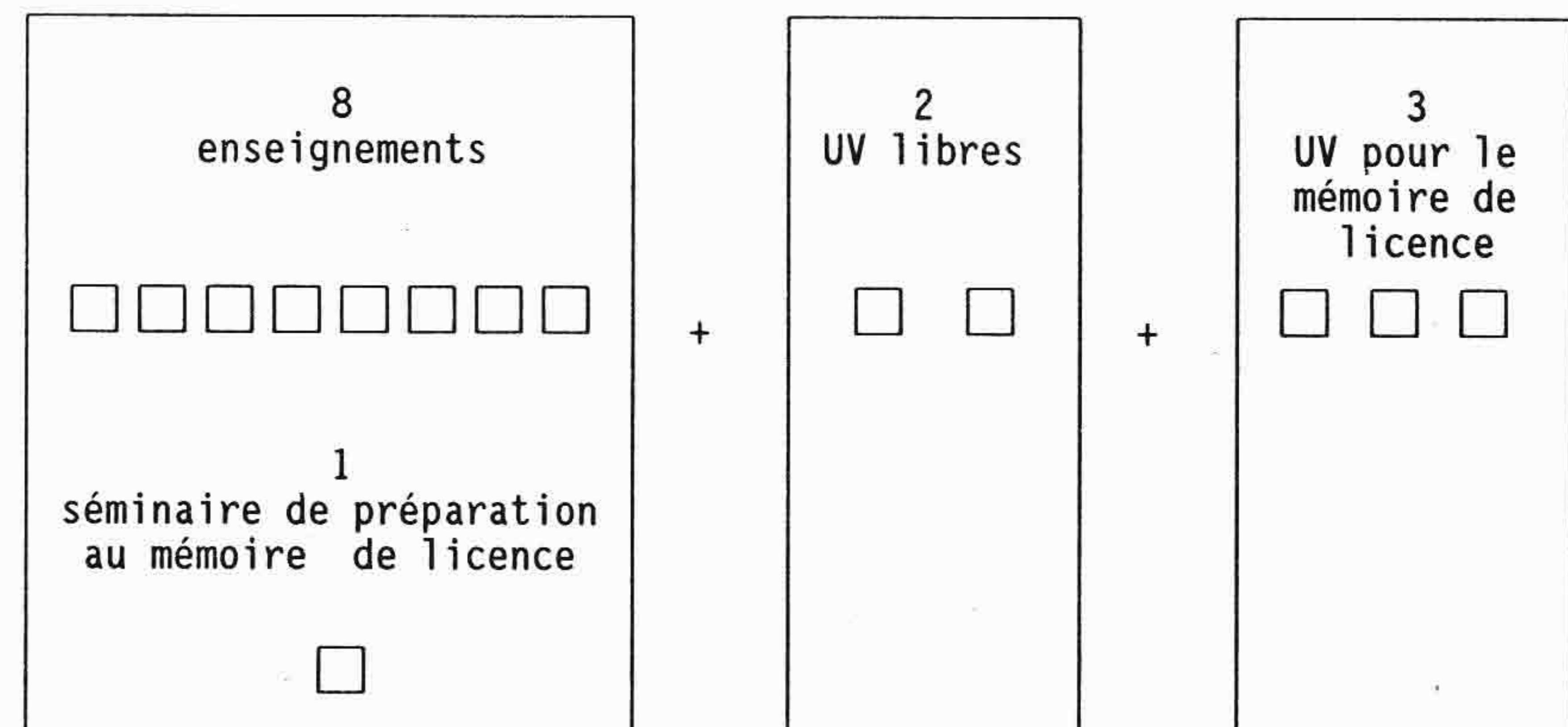
Les études de licence sont organisées en deux cycles comportant respectivement 18 UV (premier cycle) et 14 UV (deuxième cycle).

Les 32 UV de la licence en Sciences de l'éducation se répartissent de la manière suivante :

PREMIER CYCLE : 18 UNITES DE VALEUR



DEUXIEME CYCLE : 14 UNITES DE VALEUR 1 certificat à choix (A, B, C, D ou E)



1. STAGES

Premier cycle :

Les étudiants qui s'inscrivent à la licence sans avoir de pratique éducative ont l'obligation de faire un stage de sensibilisation qui équivaut à 2 UV. Le nombre d'heures total requis est de 250. Pour le choix des stages et les détails pratiques, les étudiants prennent contact avec le secrétariat des étudiants dès le début de la première année d'études. Un règlement interne des stages est à disposition.

Deuxième cycle :

Les étudiants inscrits au 2e cycle de la licence ont la possibilité d'acquérir une unité de valeur d'enseignement en effectuant un stage de formation assorti d'un rapport soumis à une évaluation. Le nombre d'heures total requis est de 125.

Pour obtenir l'information concernant les modalités d'organisation du stage, les étudiants intéressés peuvent prendre contact avec le responsable des stages de la subdivision qui les concerne.

2. COURS

Chaque unité de valeur d'enseignement correspond à 2 heures hebdomadaires d'enseignement par année (cours, séminaires, travaux pratiques), sanctionnées par une évaluation.

La liste des enseignements offerts se trouve aux pages 19 à 23.

Répartition des cours.

Les cours se répartissent en trois domaines de premier cycle.

Domaine I : Introduction aux sciences de l'éducation

Domaine II : Etude des processus de formation

Domaine III : Etude des systèmes de formation

Et dans cinq certificats de deuxième cycle.

Certificat A : Développement et planification des systèmes de formation (offert par la subdivision Sociétés et systèmes d'éducation)

Certificat B : Didactiques et pratiques éducatives

Certificat C : Education des adultes

Certificat D : Education spéciale

Certificat E : Théories et pratiques de l'éducation scolaire

Comment faire son programme de cours.

Premier cycle :

- pour chacun des trois domaines, l'étudiant doit acquérir 4 UV choisies dans la liste des enseignements proposés;
- les enseignements à suivre pour les 4 UV libres de premier cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (premier cycle), la section de

Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève;

- 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises sous forme de projets indépendants. Les projets indépendants consistent en travaux réalisés sous la direction d'un enseignant de la section à l'exclusion des assistants;
- 1 ou 2 de ces 4 UV libres peuvent être acquises par l'exercice d'activités professionnelles dans un domaine de l'éducation; 1 UV de cette nature s'acquiert soit par une année d'activité à plein temps, soit par deux années d'activité à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps.

Deuxième cycle :

- l'étudiant s'inscrit à l'un des cinq certificats.

Les certificats de deuxième cycle sont directement gérés par les subdivisions qui dispensent les enseignements principaux.

Les modalités à suivre concernant les prérequis, ainsi que le plan d'études figurent après la liste des enseignements de deuxième cycle (page 24);

- les enseignements à suivre pour l'obtention des 2 UV libres de deuxième cycle peuvent être choisis parmi les cours offerts par la section des Sciences de l'éducation (deuxième cycle), la section de Psychologie et/ou les autres facultés, instituts ou écoles de l'Université de Genève;
- ces UV libres de deuxième cycle peuvent être acquises sous forme de projets indépendants.

3. MEMOIRE DE LICENCE

Le règlement concernant le mémoire de licence peut être obtenu au secrétariat des étudiants.

Dès le début du mémoire, la formule de constitution sera à remettre, dûment remplie et signée par les membres de la commission, au secrétariat des étudiants.

4. DUREE

La durée des études pour l'obtention de la licence est de huit semestres au minimum, seize semestres au maximum (équivalences comprises). Au-delà de huit semestres, le candidat qui n'a pas terminé le premier cycle est éliminé de la section. L'étudiant peut s'inscrire au deuxième cycle au plus tôt quatre semestres après le début de ses études, pour autant qu'il ait achevé le premier cycle ou qu'il l'achève parallèlement à l'inscription des premières UV de deuxième cycle. Une dérogation pourra être accordée aux étudiants ayant bénéficié d'équivalences pour les unités d'enseignement de premier cycle.

Les étudiants qui travaillent à 100% durant une partie ou la totalité de leur formation universitaire peuvent obtenir une

prolongation de leur délai d'études. La conseillère aux études les renseignera sur les conditions et les modalités d'octroi.

5. E C H E C S

Trois échecs sont admis dans le cadre des 16 UV d'enseignement requises au premier cycle et deux échecs sont admis dans le cadre des certificats de deuxième cycle.

Un échec supplémentaire entraîne l'élimination de l'étudiant, de même qu'un échec relatif au mémoire de licence.

L I S T E D E S E N S E I G N E M E N T S

Important : les cours marqués (*) et en italique ne seront pas donnés en 93-94

P r e m i e r c y c l e

D O M A I N E I - Introduction aux Sciences de l'éducation

*I 1 1	Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche	Bayer
I 1 2	Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation	Bayer
I 2	Théories du langage et éducation	Bronckart
I 3	Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes : femmes - travail - formation	Ollagnier
I 4	Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité	Hameline
I 6	Pédagogie générale	Crahay
I 7	Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation : introduction aux approches interculturelles de l'éducation	Dasen/ Perregaux
*I 9	<i>Biologie et éducation</i>	Giordan
I 10	Education pour l'environnement	Giordan
I 11	Psychologie du développement cognitif et éducation mathématique	Brun
*I 12	<i>Histoire des institutions et des pratiques éducatives : les débats et décisions des politiciens genevois concernant l'instruction publique (19e et 20e siècles)</i>	Magnin

D O M A I N E II - Etude des processus de formation

II 1	Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation	Allal
*II 2	<i>Développement, éducation et relations intersubjectives (voir descriptif)</i>	Cifali
II 3	Approche psychosociologique de l'éducation des adultes	Dominicé/ Baudouin
II 5	La relation pédagogique dans les groupes de formation	Poussièvre
II 6	Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées	Büchel
*II 9	<i>Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale</i>	Büchel
II 7	Développement de l'enfant et processus d'apprentissage	Rieben
II 8	Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales	Schubauer-L.

DOMAINE III - Etude des systèmes de formation

- III 1 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives
- III 2 Education comparée : introduction à une méthode contextuelle
- III 3 Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation
- III 4 Education et société : approche sociologique et historique
- III 5 Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse
- III 6 Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé : santé et formation
- III 7 Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes : Ingénierie de la formation
- III 8 Conditions handicapantes et intégration

Cours facultaire (1er cycle - UV libre)

Introduction à l'informatique en Sciences humaines

Carton
Furter
Hanhart
Hutmacher
Poglia
Poletti
Stroumza
Vaney
Mendelsohn

Deuxième cycle

CERTIFICAT A - Développement et planification des systèmes de formation délivré par la subdivision "Sociétés et systèmes d'éducation"

- *A 1 Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations
- A 2 Migration et formation
- *A 3 Ecole et participation : analyse des relations entre logiques éducatives et d'entreprise
- A 4 Planification de l'éducation
- A 5 Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique
- A 6 Education comparée : la problématique régionale
- A 8 Approches interculturelles en éducation et en psychologie
- A 9 Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse
- A 10 Education informelle et scolarisation
- A 20 Stage de formation. Responsable :
- A 99 Séminaire de préparation au mémoire
- B 13 Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire
- *B 16 Didactique des langues étrangères
- C 8 Formation et médias : télévision, société et communication
- C 12 Formation professionnelle continue : enjeux et perspectives pour les entreprises et les formateurs
- D 6 Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs : projets de sens et sens de projets

Carton
Rey
Carton
Hanhart
Furter
Furter
Dasen/
Perregaux
Schurmans
Dasen/Marin
Monbaron
Schurmans
Schubauer-L.
NN
Zoller
Schneider
Pingeon

- D 11 Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales
- E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école
- *E 6 Evaluation des réformes et innovations scolaires
- E 9 Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation
- K 3 Sémiologie de la communication
- K 6 Culture et socialisation

CERTIFICAT B - Didactiques et pratiques éducatives

- *B 1 Didactique de la langue : initiation
- B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche
- B 3 Didactique des mathématiques
- *B 4 Séminaire de recherche en didactique des mathématiques
- B 5 Apports psychanalytiques au champ éducatif
- B 6 Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif
- B 9 Didactique et épistémologie des sciences : initiation
- B 10 Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences
- B 13 Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire
- *B 16 Didactique des langues étrangères
- B 17 Interactions didactiques en mathématiques
- B 20 Stage de formation. Responsable :
- B 99 Séminaire de préparation au mémoire
- A 2 Migration et formation
- A 9 Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse
- A 10 Education informelle et scolarisation
- C 3 Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée
- E 1 Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée
- *E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique
- K 2 Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs
- K 3 Sémiologie de la communication
- *K 5 Mathématiques pour philosophes et enseignants

CERTIFICAT C - Education des adultes

- C 1 Les femmes et la formation : de l'identité à la relation au travail
- *C 2 Evaluation et éducation des adultes
- C 3 Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée
- *C 4 Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers

Vuille
Montandon/
Kellerhals

Allal

Pini
Prieto
Fricker

Bronckart
Bronckart/
Schneuwly
Brun

Brun
Cifali
Cifali

Giordan

Giordan

Schubauer-L.
NN

Schubauer-L.
Schneuwly
Schneuwly
Rey

Schurmans
Dasen/Marin

Hameline

Allal

Perrenoud
Doise/
Clémence
Prieto
Pont

Michel

Dominicé
Hameline

Poletti

*C 5	<i>Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers</i>	<i>Poletti</i>	B 13	<i>Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire</i>	Schubauer-L.
*C 6	<i>Animation des groupes de formation</i>	<i>Poussière</i>	E 1	<i>Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée</i>	Allal
C 7	<i>Education permanente en milieu populaire</i>	<i>Neri</i>	E 5	<i>Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention</i>	Rieben
C 8	<i>Formation et médias : télévision, société et communication</i>	<i>Zoller</i>	E 9	<i>Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation</i>	Pini
C 9	<i>De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation</i>	<i>Dominicé</i>	K 7	<i>Introduction à la criminologie II</i>	Robert/Pingeon/Harding
C 10	<i>Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation</i>	<i>Neri</i>	K 8	<i>Bases neuro-biologiques des comportements</i>	Richard
*C 11	<i>Autogestion pédagogique : l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes</i>	<i>Poussière</i>	CERTIFICAT E - Théories et pratiques de l'éducation scolaire		
C 12	<i>Formation professionnelle continue : enjeux et perspectives pour les entreprises et les formateurs</i>	<i>Schneider</i>	E 1	<i>Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée</i>	Allal
C 13a	<i>Minorités et médias : la vidéo en formation</i>	<i>Zoller</i>	E 2	<i>Analyse des processus d'enseignement</i>	Bayer
*C 13b	<i>Minorités et médias : la photographie en formation</i>	<i>Zoller</i>	E 3	<i>Les partenaires de l'éducation : relations famille-école</i>	Montandon/Kellerhals
C 15	<i>Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes</i>	<i>Josso/Liéstadt</i>	E 4	<i>Processus d'innovation éducationnelle</i>	Gather-Thurler
C 20	<i>Stage de formation. Responsable :</i>	<i>Neri</i>	E 5	<i>Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention</i>	Rieben
C 99	<i>Séminaire de préparation au mémoire</i>	<i>Hameline</i>	*E 6	<i>Evaluation des réformes et innovations scolaires</i>	Allal
*A 1	<i>Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations</i>	<i>Carton</i>	E 7 1a	<i>Supports et moyens de formation : les langages audiovisuels, communication socio-éducative et didactique</i>	Peraya
A 2	<i>Migration et formation</i>	<i>Rey</i>	E 7 1b	<i>Supports et moyens de formation : la médiatisation technologique des processus de communication et de formation</i>	Peraya
A 8	<i>Approches interculturelles en éducation et en psychologie</i>	<i>Dasen/Perregaux</i>	E 7 2a	<i>Supports et moyens de formation : réalisation de logiciels interactifs</i>	Dillenbourg
B 5	<i>Apports psychanalytiques au champ éducatif</i>	<i>Cifali</i>	E 7 2b	<i>Supports et moyens de formation : appren-tissages et environnements informatiques</i>	Mendelsohn
CERTIFICAT D - Education spéciale			*E 8	<i>Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique</i>	Perrenoud
*D 1	<i>Handicap et prévention dans la petite enfance</i>	<i>Chatelanat</i>	E 9	<i>Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation</i>	Pini
D 2	<i>Intervention précoce en éducation spéciale</i>	<i>Chatelanat</i>	E 10	<i>Séminaires de recherche :</i>	NN
D 4	<i>Déviances comportementales et pratiques éducatives : de la prise en charge à la prise en considération</i>	<i>Pingeon</i>	*E 10 0	<i>Thème à préciser</i>	Rieben/Saada/
D 5	<i>Délinquance juvénile : entre impasses et issues</i>	<i>Pingeon</i>	*E 10 5	<i>Stratégies d'apprentissage de la lecture/écriture chez l'élève débutant</i>	Allal/Saada/
D 6	<i>Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs : projets de sens et sens de projets</i>	<i>Pingeon</i>	E 10 1	<i>Processus de régulations en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire</i>	Montandon
D 7	<i>Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale</i>	<i>Büchel</i>	E 10 3	<i>Relations famille-école</i>	Montandon
D 9	<i>Approche socio-éducative des adolescents et des adultes handicapés : du projet institutionnel au projet individuel</i>	<i>Vaney</i>	E 11	<i>Les apprenants; approches sociologiques</i>	Jaccard
D 11	<i>Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales</i>	<i>Vuille</i>	E 20	<i>Stage de formation. Responsable :</i>	Hexel
D 12	<i>Cours de sensibilisation à la psychomotricité</i>	<i>Schnydrig/Vauclair</i>	E 99	<i>Séminaire de préparation au mémoire</i>	Rey
D 20	<i>Stage de formation. Responsable :</i>	<i>Ferretti</i>	A 2	<i>Migration et formation</i>	Cifali
D 99	<i>Séminaire de préparation au mémoire</i>	<i>Büchel</i>	B 5	<i>Apports psychanalytiques au champ éducatif</i>	Schubauer-L.
A 2	<i>Migration et formation</i>	<i>Rey</i>	B 13	<i>Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire</i>	Hameline
A 9	<i>Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse</i>	<i>Schurmans</i>	C 3	<i>Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée</i>	
B 5	<i>Apports psychanalytiques au champ éducatif</i>	<i>Cifali</i>			

**MODALITES DE GESTION
DES CERTIFICATS DE DEUXIEME CYCLE
(11 UV + 3 UV pour le mémoire de licence)**

CERTIFICAT A (DPSF)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 20
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A
ou à l'IUED
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (A 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT B (DPE)

Prérequis : 1 UV, l'enseignement I 2
Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 20
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (B 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT C (EDA)

Prérequis : 2 UV, les enseignements II 3 et III 7
Plan d'études : 8 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (C 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT D (EDS)

Prérequis : 2 UV, les enseignements II 7 ou "Psychologie génétique" de Montangero (section de Psychologie) ainsi que II 6 ou II 9
Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements D 1 à D 20
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (D 99)
3 UV pour le mémoire de licence

CERTIFICAT E (TPES)

Prérequis : 2 UV, les enseignements I 6 et II 7
Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 20
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)
2 UV libres
1 UV du séminaire de préparation au mémoire (E 99)
3 UV pour le mémoire de licence

2. Diplômes post-licence

a. Certificat de formation continue

Pour être admis aux études menant à l'obtention d'un certificat de formation continue, le candidat doit avoir une licence universitaire et pouvoir justifier de trois ans d'activité professionnelle à plein temps (ou l'équivalent à temps partiel, égal ou supérieur au mi-temps) dans le domaine de l'éducation.

Délai d'études : 2 semestres au minimum et 8 semestres au maximum.

Echec : Le troisième échec entraîne l'élimination de ce programme d'études.

**MODALITES DE GESTION DES
CERTIFICATS DE FORMATION CONTINUE (9 UV)**

CERTIFICAT A (DPSF)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements A 1 à A 10
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat A
ou à l'IUED
1 UV libre de deuxième cycle

CERTIFICAT B (DPE)

Plan d'études : 6 UV à choisir parmi les enseignements B 1 à B 17
3 UV à choisir parmi les enseignements du certificat B

CERTIFICAT C (EDA)

Plan d'études : 2 UV obligatoires : les enseignements II 3 et III 7
7 UV selon négociation avec les responsables du certificat, à choisir parmi les enseignements du certificat C

CERTIFICAT D (EDS)

Plan d'études : 5 UV à choisir parmi les enseignements de D 1 à D 12
4 UV à choisir parmi les enseignements du certificat D

CERTIFICAT E (TPES)

Plan d'études : 3 UV à choisir parmi les enseignements E 1 à E 11
2 UV à choisir parmi les enseignements du certificat E
1 UV à choisir parmi les enseignements de didactique du certificat B
2 UV à choisir parmi les séminaires de recherche proposés (E 10)
1 UV libre de deuxième cycle

Veuillez vous référer à la liste des enseignements, pages 19 à 23.

b. Diplôme d'études supérieures - mention recherche

Pour être admis aux études menant à l'obtention du diplôme d'études supérieures, le candidat doit être en possession d'une licence en Sciences de l'éducation, ou d'un certificat de formation continue en Sciences de l'éducation ou d'un titre jugé équivalent. Peuvent également être admises, sur dossier, les personnes licenciées ne possédant pas les titres mentionnés plus haut, mais dont l'expérience et les responsabilités professionnelles se situent dans le champ de l'éducation.

Les études comprennent, dans les domaines méthodologique et thématique :

- 2 unités de valeur d'enseignement;
- 2 unités de valeur correspondant chacune, soit à un enseignement, soit à un projet indépendant;
- 1 mémoire de recherche.

Délai d'études : 4 semestres au minimum, 8 semestres au maximum.

Liste des cours :

11.T/M M. BRUN
Thèmes de recherches en didactique des mathématiques
Cours thématique et méthodologique

9.T M. CARTON
Formation supérieure et formation continue : politiques et pratiques
Cours thématique

5.M M. CRAHAY
Analyse des processus d'enseignement : directions de recherche
Cours méthodologique

10.T/M M. STROUMZA
Formation continue et publics en difficulté d'insertion
Cours thématique et méthodologique

3. Doctorat

Pour être admis à préparer une thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, le candidat doit être titulaire d'une licence en Sciences de l'éducation ou d'un titre universitaire jugé équivalent. Il peut s'immatriquer en vue de la préparation d'un projet de doctorat si, remplissant les conditions générales, il présente un sujet de thèse accepté par un enseignant de la faculté.

Le règlement d'études concernant le doctorat en Sciences de l'éducation, les directives administratives relatives à la présentation du canevas et à la soutenance de thèse sont à disposition auprès du secrétariat des étudiants.

4. Certificat de Formation Continue pour Formateurs d'Adultes (CEFA)

Peuvent être admises à ce programme de formation les personnes qui disposent d'une expérience d'au moins 2 ans de formateur d'adultes et qui sont en possession d'un titre acquis lors d'une formation professionnelle ou secondaire supérieure.

Les inscriptions ont lieu tous les 2 ans. L'admission s'effectue sur dossier.

Délai d'études : 4 semestres au minimum et 10 semestres au maximum.

Programme d'études :

Les études comprennent 9 modules, dont 8 modules d'enseignement et un mémoire de fin d'études (9e module).

Les 8 modules d'enseignement sont regroupés en deux séquences.

Première séquence :

- Le métier de formateur
- Enjeux et contexte de la formation
- L'adulte en formation
- Ingénierie de la formation

Deuxième séquence :

- Le métier de formateur
- Recherche actuelles en EDA
- Analyse comparée
- Construction de projet (mémoire)

Dernier délai pour la demande d'admission : 15 janvier 1995

Responsable du programme : M. Johnny Stroumza. En cas d'absence, s'adresser à Mme Bernadette Morand-Aymon.

Secrétariat : Mme Françoise Monighetti
Secrétariat des étudiants
FPSE - rte de Drize 9, 1227 CAROUGE
bâtiment D, bureau 223
Tél. 705 9651

5. Cours destinés aux candidats à l'enseignement primaire (Divisions élémentaire et moyenne)

I. Le programme des candidats à l'enseignement primaire, pendant leur deuxième année de formation à la FPSE, est constitué de 9 unités de valeur réparties comme suit :

a) Trois enseignements obligatoires

- I 6 Pédagogie générale
- III 4 Education et société : approche sociologique et historique
- II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage

Crahay
Hutmacher
Rieben

b) Quatre enseignements à choisir parmi les cours du premier cycle de la licence voir liste des enseignements, pages 19 et 20;

c) Deux séminaires obligatoires :

- Séminaire du journal
- Séminaire de recherche, à choisir parmi une liste de séminaires dont les descriptifs détaillés seront distribués aux candidats.

Crahay/Jaccard

REMARQUE :

Les candidats seront convoqués à une séance d'information pendant la semaine qui précède la rentrée universitaire. Ils recevront à cette séance : les feuilles d'inscription aux cours, des informations concernant les séminaires de recherche organisés à leur intention, un document indiquant les dispositions réglementaires qui les concernent.

Les candidats qui envisagent de terminer ultérieurement la licence opéreront leurs choix de manière à ce qu'ils soient conformes aux exigences du programme de la licence (voir sous 1. Licence en Sciences de l'éducation - organisation des études).

II. Le programme des candidats comprend, en outre, 5 unités de valeur obtenues au cours de leur formation :

2 UV de stage pratique pour les remplacements effectués à l'école primaire;

3 UV pour des enseignements spécifiques aux candidats :

- Aspects relationnels de la fonction enseignante (UV du domaine II)

- Théorie du langage, mathématiques et éducation (UV du domaine I)

- Les relations maîtres-parents dans l'institution scolaire

(UV du domaine III - possibilité d'acquérir cette 10e UV pendant la 2e année des Etudes pédagogiques)

Piron

Bronckart/Brun

Palandella/

Montandon

6. Cours destinés aux enseignants et aux cadres de l'enseignement secondaire

I 2	Théories du langage et éducation	Bronckart
I 3	Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes : femmes - travail - formation	Ollagnier
I 7	Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation : introduction aux approches interculturelles de l'éducation	Dasen/ Perregaux
II 8	Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales	Schubauer-L.
III 1	Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives	Carton
III 3	Economie et éducation : coûts et financements des systèmes de formation	Hanhart
A 2	Migration et formation	Rey
B 2	Didactique de la langue : séminaire de recherche	Bronckart/ Schneuwly
B 3	Didactique des mathématiques	Brun
B 9	Didactique et épistémologie des sciences : initiation	Giordan
C 3	Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée	Hameline
E 1	Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée	Allal
E 3	Les partenaires de l'éducation : relations famille-école	Mondandon/ Kellerhals
*E 8	<i>Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique</i>	Perrenoud

IV. CATALOGUE DES COURS

Important : les cours marqués (*) et en italique ne seront pas donnés en 93-94

Mme ALLAL

II 1 **Evaluation pédagogique : régulation des processus de formation**
2 h. de cours mercredi 10-12h.

Finalités et fonctions de l'évaluation (évaluation formative, sommative, pronostique) et cadres de référence correspondants. Rôle de l'évaluation dans la régulation et la différenciation des processus de formation. Elaboration des objectifs pédagogiques. Principes de construction et d'exploitation de différents instruments d'évaluation (contrôles écrits, échelles d'appréciation, grilles d'observation, questionnaires). Perspectives nouvelles d'évaluation, d'auto-évaluation et d'évaluation mutuelle.

Mme ALLAL

E 1 **Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée**
2 h. de cours-séminaire mercredi 14-16h.

Examen des dimensions psychopédagogiques et socioculturelles d'une pédagogie différenciée : enjeux, obstacles, expériences. Analyse des processus d'apprentissage et d'évaluation (ou d'auto-évaluation) mis en oeuvre dans des activités pédagogiques relevant, d'une part des théories behavioristes (enseignement programmé et modulaire, gestion des contingences de renforcement) et, d'autre part, des théories constructivistes (pédagogie par la découverte, jeux et simulations, situations de résolution de problèmes et de communication). Etude des processus métacognitifs de l'élève (métaconnaissances, modes d'autorégulation) et des implications pour la gestion d'une pédagogie différenciée.

En alternance avec E 6 - Evaluation des réformes et innovations scolaires

Mme ALLAL

*E 6 **Evaluation des réformes et innovations scolaires**
2 h. de cours-séminaire

Examen des enjeux de l'évaluation des réformes et innovations dans le contexte scolaire. Comparaison et critique de différentes approches d'évaluation du point de vue conceptuel et méthodologique. Analyse approfondie d'études de cas basée sur des rapports publiés par des centres de recherche en Suisse romande.

En alternance avec E 1 - Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée.

Mme ALLAL et Mme SAADA-ROBERT

E 10 1 **Séminaire de recherche : processus de régulations en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire**
2 h. de séminaire mardi 16-18h.

A propos d'une situation d'énonciation écrite élaborée en plusieurs séances chez des élèves de 6P, il s'agit de mettre en évidence leurs représentations à travers a) les opérations métacognitives d'anticipation, de contrôle et d'ajustement qui organisent leur production, et b) les transformations opérées entre plusieurs produits (trame, brouillon, texte final).

Le séminaire se déroule en quatre parties :

- introduction théorique et formation du cadre conceptuel;
- étude d'une procédure d'expérimentation (entretiens d'anticipation et de bilan; observation des démarches de production);
- dépouillement et analyse des données (entretiens, transformations et produits);
- rédaction du rapport de recherche.

L'ensemble du travail se fait généralement par groupes de 2 ou 3 étudiants. Il donne lieu à un rapport écrit de recherche qui, avec sa présentation orale et la participation active à chaque phase du séminaire, fait l'objet de l'évaluation.

Le séminaire est en relation avec le cours E 1 - Apprentissage et évaluation dans le cadre d'une pédagogie différenciée.

En alternance avec E 10 5 - Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture /écriture chez l'élève débutant.

M. BAUDOIN et M. DOMINICE

II 3 **Approche psychosociologique de l'éducation des adultes**
2 h. de cours-séminaire mercredi 14-16h.

Voir résumé sous M. DOMINICE.

M. BAYER

*I 1 1 **Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche**
2 h. de cours

En introduisant à la démarche de la recherche empirique, le cours vise à fournir à l'étudiant des critères pour estimer la validité des résultats publiés, et pour choisir les procédures les plus adéquates lorsqu'il entreprend ses propres recherches.

Cette introduction porte essentiellement sur les méthodes expérimentales et en aborde les chapitres principaux : rôle des hypothèses, variables, échelles de mesure, techniques et plans d'expérimentation, récolte des données, traitement des résultats, validation statistique.

En alternance avec I 1 2 - Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation.

M. BAYER

I 1 2 Démarches de recherche en éducation : méthodologie de l'observation

2 h. de cours

mercredi 8-10h.

A partir d'une discussion des difficultés de l'observation en sciences humaines, ce cours présente des propositions méthodologiques pour la systématisation du recueil des données d'observation. Sur la base d'illustrations complètes seront notamment analysés les dispositifs et instruments classiques pour l'observation et la mesure des attitudes, des intérêts, des valeurs, des traits de personnalité, des rendements scolaires, des productions comportementales spontanées. Il sera, en outre, fait appel à des intervenants extérieurs pour suggérer d'autres modalités d'observation pertinentes en sciences de l'éducation.

En alternance avec I 1 1 - Démarches de recherche en éducation : élaboration des questions et des problématiques de recherche.

M. BAYER

E 2 Analyse des processus d'enseignement

Semestre d'hiver : 2 h. de cours-séminaire

mercredi 10-12h.

Semestre d'été : 2 h. de travaux pratiques

mercredi 10-12h.

Présentation des problèmes et des applications de l'analyse des processus d'enseignement. Présentation de quelques techniques d'observation systématique des interactions pédagogiques. Exercices d'observation et d'analyse dans le cadre de recherches en cours (il faut prévoir quelque dix heures d'observation dans les classes, réparties sur l'année).

M. BRONCKART

I 2 Théories du langage et éducation

2 h. de cours

mercredi 14-16h.

L'objectif du cours est de présenter et d'analyser les quelques théories du langage qui exercent actuellement une influence importante sur les pratiques d'enseignement des langues. Il vise à fournir un ensemble d'informations sur l'origine et le statut de ces théories, sur leurs caractéristiques techniques principales, ainsi que sur leurs éventuelles lacunes.

Le cours est organisé en trois parties.

Dans la première, on procédera d'abord à une première discussion des principales notions profanes et théoriques des sciences du langage (langage, signe, communication, symbole, etc...). On proposera ensuite quelques aspects de l'histoire des sciences du langage en opposant perspectives modernes et perspectives traditionnelles.

Dans la seconde seront abordés trois courants de linguistique "interne" :

- théories du signe (Saussure, Wittgenstein);

- théories structuralistes (Bloomfield);
- grammaire générative (Chomsky).

Dans la troisième seront abordés quelques courants de linguistique "externe" :

- théories de l'énonciation;
- théories des actes de langage;
- théories du discours.

M. BRONCKART

*B 1 Didactique de la langue : initiation
2 h. de cours-séminaire

Ce cours sera essentiellement centré sur la didactique du français langue maternelle et il sera organisé en quatre parties.

- Mise en perspective historique et théorique :
 - histoire de l'enseignement de la langue maternelle dans les pays francophones;
 - histoire et perspectives actuelles de la didactique du français, statut et programme de la didactique, examen des principaux concepts;
 - première clarification théorique, niveaux du fonctionnement langagier, du savoir théorique et des normes;
 - perspectives et problèmes des rénovations contemporaines.
- Eléments pour une didactique de l'expression :
 - problèmes de l'oral et de la norme.
- Eléments pour une didactique de la structuration :
 - principes méthodologiques;
 - références théoriques;
 - problèmes de transposition didactique;
 - examen de cas, avec accent sur la didactique de la grammaire.
- Eléments pour une didactique du texte :
 - références théoriques;
 - les diverses solutions méthodologiques;
 - examen de cas.

M. BRONCKART et M. SCHNEUWLY

B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche

2 h. de séminaire

mardi 16-18h.

Le cours porte sur l'apprentissage/enseignement de la production de textes écrits. Il sera organisé en trois chapitres :

- analyse de la diversité des situations de communication à l'école;
- étude des textes écrits produits en situation scolaire, en référence au modèle psychologique de production des textes (rapport texte-contexte; opérations langagières; aspects génétiques);
- présentation et discussion des séquences didactiques expérimentales élaborées par le groupe mixte FPSE-CRPP d'une part, dans le cadre du projet FNRS en cours (textes informatifs et narratifs à l'école primaire) d'autre part.

Les participants au cours auront à élaborer un travail d'analyse de textes écrits, soit sur la base de corpus recueillis dans le cadre de leur pratique d'enseignant, soit sur la base de corpus fournis par les responsables du cours.

M. BRUN

I 11 Psychologie du développement cognitif et éducation mathématique

2 h. de cours mercredi 16-18h.

Le thème du cours est celui des rapports entre la psychologie du développement cognitif et l'enseignement des mathématiques.

Le cours s'arrêtera sur trois périodes qui ont marqué ces rapports :

- celle où ont pensé se rencontrer la psychologie du développement des structures cognitives et l'enseignement des structures mathématiques. Etude des prolongements de cette rencontre dans la scolarité élémentaire : quelles transpositions, quels malentendus, quelles adaptations ?
- celle des travaux sur l'acquisition des concepts et sur la résolution de problèmes;
- celle de la participation de la psychologie du développement cognitif à la constitution de la didactique des mathématiques : théorie des champs conceptuels.

M. BRUN

B 3 Didactique des mathématiques

2 h. de cours-séminaire mercredi 10-12h.

Analyse des tâches scolaires conçues selon différents cadres de référence et selon différentes finalités.

Analyse didactique de situations d'enseignement et de situations expérimentales : variables de situation et conduites des élèves.

Observation et étude des conduites des élèves : l'analyse des protocoles du déroulement des situations. Les représentations de la situation chez les élèves et les maîtres au cours de ce déroulement.

En alternance avec B 4 - Séminaire de recherche en didactique des mathématiques.

M. BRUN

*B 4 Séminaire de recherche en didactique des mathématiques

2 h. de séminaire-travaux pratiques

Initiation à la recherche en didactique des mathématiques.

Le thème de recherche coordonnera trois aspects : l'enseignement, l'apprentissage et la genèse de connaissances numériques. Les travaux expérimentaux étudiés porteront sur les algorithmes de calcul au programme de l'école primaire et poseront la question de

de leurs liens avec les connaissances numériques des élèves.

En alternance avec B 3 - Didactique des mathématiques

M. BRUN

II 11 Thèmes de recherches en didactique des mathématiques (DES)

2 h. de cours

vendredi 16-18h.

Le but du cours est de faire entrer les participants dans la spécificité de la recherche en didactique des mathématiques. Il sera donc d'abord utile de distinguer la recherche sur l'enseignement des mathématiques et la recherche en didactique des mathématiques qui en constitue une partie bien précise. Recherche en didactique des mathématiques renvoie en effet à une référence clairement identifiable, qui est celle du courant de recherche né en France il y a maintenant une vingtaine d'années et qui s'est développé et étendu au sein d'une communauté de chercheurs organisée entre autres autour d'une revue scientifique (Recherches en didactique des mathématiques). Ce courant a produit des concepts et des résultats expérimentaux à l'intérieur d'un cadre théorique qui se présente en trois volets :

- la théorie des champs conceptuels (G. Vergnaud);
- la théorie des situations didactiques (G. Brousseau);
- la théorie de la transposition didactique (Y. Chevallard).

Le cours est organisé de façon à travailler dans un premier temps un ensemble de textes de base constitutifs de ce cadre théorique. Les rapports avec d'autres disciplines de référence, en particulier les plus naturellement proches comme la psychologie et la pédagogie, seront débattus.

En articulation avec ces textes de base, un choix de recherches expérimentales sera travaillé. Outre les problématiques et les résultats de ces recherches, on étudiera les méthodologies de recherche en vigueur dans le domaine de la didactique des mathématiques : méthodologies importées et méthodologies propres à ce champ d'études. On s'arrêtera tout spécialement sur des cas de montages expérimentaux de situations d'enseignement; les différentes étapes de conception, de réalisation et d'analyse de ces situations expérimentales d'enseignement seront examinées. Une place privilégiée sera donnée à l'analyse de protocoles d'observation de ces situations.

Les participants auront pour tâche de prendre en charge l'étude d'une question de recherche dont ils auront l'initiative, et d'en traiter expérimentalement une partie. Le rapport de cette étude fera l'objet de l'évaluation pour le cours.

M. BÜCHEL

II 6 Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées

2 h. de cours

mardi 10-12h.

Le cours constitue une large introduction dans le domaine de l'éducation spéciale. Le participant apprendra à interpréter la pratique à l'aide de théories et à tester les théories en les confrontant à la pratique.

Dans un premier temps, nous étudierons le handicap mental d'une manière générale : qu'est-ce qu'un handicapé ? Les théories étiologiques. L'image de soi-même du handicapé. Le rôle du handicap dans la société. Aspects pédagogiques, psychologiques et médicaux.

Dans un deuxième temps, nous présenterons les différents types de handicap. Nous étudierons surtout la trisomie 21, l'autisme, l'IMC et les handicaps multiples.

En alternance avec II 9 - Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale.

M. BÜCHEL

*II 9 Didactique et méthodologie de l'éducation spéciale

2 h. de cours

Le cours constitue une large introduction aux méthodes éducatives et thérapeutiques utilisées en éducation spéciale.

Il comprend des méthodes basées sur l'approche comportementaliste et d'autres qui suivent l'approche métacognitiviste (éducation cognitive).

Dans une deuxième partie, nous présentons de nouvelles approches en didactique des branches (lecture, mathématique) pour des élèves en échec scolaire et des élèves mentalement retardés. En outre, nous analysons le rôle pédagogique du maître d'appui dans un système scolaire intégré.

L'étudiant doit connaître les différentes méthodes, leurs bases théoriques et leurs conditions d'application.

En alternance avec II 6 - Processus de formation en éducation spéciale : les personnes handicapées.

M. BÜCHEL

D 7 Techniques d'observation et évaluation en éducation spéciale

2 h. de cours-séminaire mardi 14-16h.

Etude des bases théoriques et techniques de l'observation et de l'évaluation libre et standardisée :

- bases scientifiques permettant de choisir un instrument ayant les qualités psychométriques requises et appropriées au problème donné;
- revue des méthodes et des instruments les plus importants.

M. BÜCHEL

D 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDS

2 h. de séminaire mercredi 10-12h.

Ce séminaire s'adresse aux étudiants qui ont choisi un thème de mémoire dans le domaine de l'éducation spéciale. Il est également prévu pour des étudiants qui cherchent un thème de mémoire et qui prévoient de commencer leur travail avant Pâques.

Le séminaire constitue une large introduction dans la méthodologie de

recherche scientifique avec une priorité donnée aux recherches empiriques.

A l'aide des présentations orales et de la littérature spécialisée, nous analysons les critères formels de la recherche et nous abordons les thèmes actuels de la recherche en éducation spéciale.

Evaluation : au cours du semestre d'hiver, un article tiré d'une revue scientifique fait l'objet d'une présentation orale et d'un travail écrit de 5 à 10 pages. Au cours du semestre d'été, l'étudiant rédige un travail de 5 pages (thèmes : plans de recherche, méthodes de récolte de données, méthodes d'analyse de données). En cas de non acquis, un travail écrit complémentaire est à convenir.

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au Secrétariat des étudiants.

M. CARTON

III 1 Gestion et prise de décision dans les organisations éducatives

2 h. de cours

mardi 10-12h.

Etude du concept d'organisation appliquée aux systèmes éducatifs et de ses liens avec d'autres instruments d'analyse de la réalité micro-sociale (groupe, institution).

Etude des structures de pouvoir, des modes de fonctionnement et des processus de décision impliquant les différentes catégories d'acteurs des organisations éducatives (écoles, systèmes de formation continue, éducation informelle ...).

Des études de cas serviront de support à la réflexion des participants.

M. CARTON

*A 1 Gestion des systèmes de formation continue : enjeux pour les acteurs dans les entreprises et administrations

2 h. de cours-séminaire

Mise en évidence des paramètres pertinents quant à la mise sur pied de la formation continue dans les entreprises, en faisant référence aux modes d'organisation et de gestion du travail, aux conditions de négociations de la formation continue (par ex. le congé-formation) entre les partenaires concernés (syndicats, Etat, patronat) et aux concepts de formation continue sous-jacents à la pratique de ces partenaires.

Ce cours sera donné en 1994-95.

M. CARTON

*A 3 Ecole et participation : analyse des relations entre logiques éducatives et d'entreprise

2 h. de cours-séminaire

Logique de formation et logique de production sont souvent présentées comme antinomiques. Pourtant, l'école - soit-elle de formation générale ou professionnelle - et l'entreprise sont à la fois autonomes et interdépendantes. Le cours-séminaire vise à

éclairer les relations complexes entre des mondes qui s'ignorent souvent mais qui sont pourtant partenaires pour la gestion de l'apprentissage dual comme de systèmes de formation en alternance.

Ce cours ne sera pas donné en 1994-95.

M. CARTON et M. POGLIA

9.T. Formation supérieure et formation continue : politiques et pratiques (DES)

2 h. de cours

Un large débat est aujourd'hui ouvert en Suisse sur les politiques fédérales et cantonales en matière de formation supérieure : réforme de la maturité, développement d'une formation professionnelle universitaire, avenir de la formation universitaire sont à l'ordre du jour. D'autre part, la formation continue professionnelle et universitaire fait l'objet d'encouragements fédéraux et cantonaux et est au cœur des débats sur la gestion de la crise de l'emploi.

Le cours visera à analyser les politiques et pratiques suivies en Suisse en les replaçant dans le contexte plus large de la situation européenne ainsi que des défis que représente la crise économique actuelle.

Un accent particulier sera mis sur les recherches menées en Suisse et en Europe sur les questions ci-dessus.

Horaire : le 26.10.93 (13-16h). Les 9 / 23.11. et 7.12.93 (8h30-12h-13h-16h.). Les 18.1., 1 / 22.2., 8.3., 26.4. et 3.5.94 (13h30-18h.).

Mme CHATELANAT

*D 1 Handicap et prévention dans la petite enfance
2 h. de cours-séminaire

Etude des problèmes posés par :

- les mesures de prévention, primaires et secondaires;
- le dépistage précoce et l'annonce d'un handicap aux parents.

Analyse de facteurs de risques.

Un certain nombre de thèmes (par ex. : santé et éducation des femmes et handicap, diagnostic prénatal, prévention du handicap socio-culturel seront étudiés dans des séquences qui impliquent la participation active des étudiants sous forme de travail en sous-groupes, étude de textes, discussion avec les intervenants extérieurs, etc.

En alternance avec D 2 - Intervention précoce en éducation spéciale.

Mme CHATELANAT

D 2 Intervention précoce en éducation spéciale

2 h. de cours-séminaire mardi 10-12h.

Important : ce cours-séminaire fait suite au cours-séminaire D 1 - Handicap et prévention dans la petite enfance, qui est donc un prérequis recommandé.

Fondements théoriques de l'intervention précoce en éducation spéciale et réflexions nécessaires pour la mise sur pied d'un programme d'intervention précoce.

Analyse de différents modèles d'organisation de l'intervention précoce et du contenu de programmes éducatifs spécifiques, ainsi que de l'évaluation de ces mesures.

L'accent sera mis sur les programmes éducatifs élaborés à l'intention des bébés à hauts risques et des jeunes enfants handicapés mentaux. Dans ce contexte, des aspects particuliers seront soulignés, tels que le rôle des parents dans le processus éducatif et l'éducation intégrée au niveau préscolaire.

En alternance avec D 1 - Handicap et prévention dans la petite enfance.

Mme CIFALI

*II 2 Développement, éducation et relations intersubjectives

Les deux cours suivants seront reconnus comme équivalents à l'enseignement II 2.

Mme SCHMID-KITSIKIS

Développement mental et ses troubles (B6-Psycho)

2 h. de cours mercredi 14-16h.

Développement mental précoce et processus de mentalisation.

Perspectives génétique et psychopathologique du développement affectivo-cognitif.

M. STERN

Psychopathologie (A7-Psycho)

2 h. de cours mercredi 08-10h.

Les systèmes de classification diagnostique qui sont le plus fréquemment utilisés seront tout d'abord présentés, puis expliqués dans chacune de leurs conceptions théoriques.

Un accent particulier sera mis sur les systèmes phénoménologiques (spécifiquement le DSM III) et sur les systèmes psychosynamiques. Les maladies mentales seront abordées selon trois points de vue :

- critères diagnostiques;
- étiologie;
- développement.

Mme CIFALI

B 5 Apports psychanalytiques au champ éducatif

2 h. de cours mercredi 8-10h.

En 1909, Freud écrivait à Jung : "Les instituteurs devraient tous connaître nos affaires, déjà pour l'enfant sain !" Connaître les affaires psychanalytiques pour enseignant, qu'est-ce à dire ? Dans le présent et dans le passé d'un tel apport au champ de l'éducation, les difficultés, les espoirs et les impasses ne manquèrent point, tournant autour d'une principale interrogation : quelle est, en fin de compte, la

place de l'investigation psychanalytique et de ses concepts parmi les autres sciences humaines ? Qu'a-t-elle à promouvoir dans la pratique éducative ? Ce sont là des questions qui mettent en jeu l'originalité de cet apport.

Ce cours abordera en introduction les éléments fondamentaux de la psychanalyse dans son rapport à l'éducation et à l'enseignement; puis certains des thèmes suivants seront traités :

- la parole dans l'acte d'enseigner;
- l'angoisse et ses multiples conséquences dans le domaine éducatif et scolaire;
- la séduction dans le rapport professionnel;
- la prise en compte du transfert et du contre-transfert dans une relation professionnelle autre que thérapeutique;
- l'émergence de la violence;
- l'antagonisme entre la transmission de connaissance et l'affect ...

Ce cours ne peut pas être suivi en même temps que II 2 - Développement, éducation et relations intersubjectives.

Mme CIFALI

B 6 Séminaire de recherche : apports psychanalytiques au champ éducatif

2 h. de séminaire mercredi 10-12h.

Le séminaire a une triple fonction :

- approfondir une thématique déjà évoquée dans le cours "Apports psychanalytiques au champ éducatif";
- permettre aux étudiants d'avancer dans l'élaboration de leur propre objet de recherche;
- et pour ceux qui le souhaitent, confronter leur pratique professionnelle à une interrogation psychanalytique.

N.B. Ce séminaire est réservé aux étudiants ayant déjà suivi le cours B 5 - Apports psychanalytiques au champ éducatif.

M. CRAHAY

I 6 Pédagogie générale

2 h. de cours lundi 12-14h.

Les chapitres suivants seront traités en 93-94.

A propos de l'échec scolaire :

- comment se décide l'échec des élèves ?
- L'évaluation est-elle toujours juste ?
- Le redoublement est-il une pratique pédagogique bénéfique ?
- Evaluation, attente et conduites des enseignants.
- Les attributions causales et l'image de soi chez l'élève.

A propos des pédagogies actives :

- que sait-on de leur efficacité ?
- Pourquoi sont-elles si peu implantées dans les classes ?

Pour une pédagogie de la réussite :

- la pédagogie de la maîtrise de B.S. BLOOM;
- comment faire participer tous les élèves aux activités pédagogiques ?
- Que nous dit le constructivisme de J. PIAGET (exemples de transposition pédagogique).

Pour une transposition de la théorie de Piaget à l'éducation :

- courants épistémologiques (empirisme, rationalisme et constructivisme) et éducation;
- l'enfant et le nombre;
- l'enfant et la représentation du monde;
- l'enfant et l'écrit.

M. CRAHAY (DES)

5.M Analyse des processus d'enseignement : directions de recherche (DES)

2 h. de cours

Trois thèmes majeurs seront abordés au cours de ce séminaire :

- l'analyse des interactions d'enseignement;
- les processus cognitifs mobilisés par les enseignants en cours d'activité;
- activités d'enseignement et apprentissages des élèves.

Dans un premier temps, on s'attachera à passer en revue les différentes tentatives d'analyser scientifiquement l'activité en classe. On examinera notamment les approches où l'enseignement est conçu comme :

- une interaction humaine;
- une façon de traiter de l'information (approche cognitiviste);
- une façon de gérer le temps.

Les présupposés théoriques de chacune de ces approches ainsi que les principaux résultats de recherche seront discutés. A partir de protocoles de leçons, on étudiera différents systèmes d'analyse. Une thématique particulière retiendra davantage l'attention : celle de la variabilité des modalités interactives liées aux caractéristiques du contexte.

Un courant contemporain de recherche vise à étudier "ce qui se passe dans la tête des enseignants". Ici encore, on s'attachera à faire le bilan de la littérature. On accordera une attention toute particulière aux travaux visant à étudier les processus d'attribution des enseignants, et ceci en relation avec la théorie de C. DWECK qui a proposé, pour expliquer l'échec de certains élèves, le concept de sentiment d'incapacité acquise. Une thématique importante retiendra notre attention : la variabilité des conduites interactives des enseignants.

A partir de la lecture approfondie de l'article de BROPHY & GOOD (1984) Teacher Behavior and Student Achievement, on se livrera à un examen critique des recherches processus-produit.

L'importance de la contribution des chercheurs américains à l'étude scientifique de l'enseignement justifie que la capacité de lire des textes anglais soit considérée comme un prérequis indispensable.

Horaire : mardi (13-16h00) tous les 15 jours dès le 2.11.93 + 2 jours entiers à fixer.

M. DASEN et Mme PERREGAUX

I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation :
introduction aux approches interculturelles de l'éducation

2 h. de cours vendredi 10-12h.

Le but de ce cours est de fournir à l'étudiant les moyens d'une décentration par rapport à sa propre culture. Se rendre compte de sa propre enculturation dans une société donnée n'est possible qu'en établissant une comparaison avec d'autres styles de vie, d'autres systèmes de valeurs.

Après l'étude ethnologique d'une société particulière, dont les options sont à l'opposé des modèles occidentaux, ce cours envisage la notion de système culturel, et les liens entre l'éologie, la culture et la socialisation. L'éducation dite "traditionnelle", sous ses différentes formes, ainsi que l'école de type occidental seront étudiées quant à leur rôle et à leur adéquation culturelle.

On examinera aussi les problématiques liées à la mobilité des populations au niveau national et international. Enfin, une partie du cours portera sur des problématiques locales, mais que le détour par le regard de l'altérité permet de cerner de façon plus globale.

M. DASEN et Mme PERREGAUX

A 8 Approches interculturelles en éducation et en psychologie

2 h. de cours-séminaire mercredi 16-18h.

Ce cours-séminaire aborde, chaque année, de façon approfondie, quelques thèmes choisis dans le domaine général des approches interculturelles en éducation, en psychologie et en philosophie.

Cette année, nous étudierons particulièrement les conséquences psychologiques et pédagogiques que peuvent produire les migrations actuelles sur les individus et les groupes. Nous examinerons les propositions offertes par une approche interculturelle en éducation et en psychologie. Par ailleurs d'un point de vue philosophique, nous étudierons les questions d'égalité et de démocratie posées par la mobilité des populations.

Les apports théoriques seront illustrés par des références aux situations actuelles et nous examinerons la possibilité de recenser dans l'environnement proche des signes observables de la multiculturalité progressive de la société et, peut-être, de son interculturalité.

M. DASEN et M. MARIN GONZALEZ

A 10 Education informelle et scolarisation

2 h. de cours-séminaire vendredi 14-16h.

Ce cours-séminaire comportera deux parties menées de front.

D'une part on fera une étude théorique de l'éducation informelle. Un contraste sera établi entre les caractéristiques de l'éducation informelle et celles de l'éducation formelle (scolarisation), sans nier les difficultés d'une telle typologie. On examinera le rôle des processus d'enculturation et de socialisation dans la transmission culturelle, les

processus d'apprentissage intervenant dans la constitution d'un savoir incorporé, les principes de pédagogies implicites, et la problématique du transfert.

Une deuxième partie du cours-séminaire portera sur la transmission de savoirs écologiques et de médecine traditionnelle. Les étudiants prendront une part active dans la préparation de ces thèmes (recherches bibliographiques et présentations d'ouvrages).

M. DILLENBOURG

E 7 2a Supports et moyens de formation : réalisation de logiciels interactifs

2 h. de cours-séminaire lundi 18-20h.

L'objectif de ce cours est d'amener l'étudiant à construire des interfaces "homme-machine" qui mettent en oeuvre les principes de base de l'ergonomie logicielle. Cette compétence comporte une facette technologique et une facette cognitive. La dimension technologique consiste à construire de petits logiciels au moyen d'un générateur d'application. La dimension psychologique et pédagogique réside dans l'analyse des processus cognitifs induits par l'utilisation de l'interface. Le cours se centrera sur les logiciels les plus pertinents pour la Faculté : les didacticiels, les logiciels permettant de construire des expériences, les tests psychologiques ou pédagogiques, les jeux et les simulations. Le cours étudie notamment les modalités d'interaction (réponse texte, réponse-bouton, déplacement d'objets, ...), les styles d'interaction (langage de commandes, arbre de menus, manipulation directe, ...), l'adaptation à l'utilisateur, l'animation et le son (multimédia), les hypertextes, etc. Nous utilisons le progiciel, Authorware, qui permet de programmer des interactions complexes en disposant des icônes, dont on modifie ensuite les paramètres. Bien que le concepteur n'écrive pas de code à proprement parler, ce cours exige des connaissances de base en informatique (concepts de variable, de boucle, de procédure ...).

M. DOISE et M. CLEMENCE

K 2 Psychologie sociale des fonctionnements cognitifs

2 h. de cours-séminaire vendredi 14-16h.

Ce cours-séminaire comprend trois parties.

La première aborde l'étude expérimentale du développement social de l'intelligence dans le courant de la psychologie sociale génétique.

La deuxième partie concerne les théories et les recherches sur la dimension sociale de la rationalisation des comportements.

La troisième partie s'intéresse aux approches théoriques et méthodologiques des représentations sociales.

M. DOMINICE et M. BAUDOUIN

II 3 Approche psychosociologique de l'éducation des adultes

2 h. de cours-séminaire mercredi 14-16h.

Education permanente et éducation des adultes : historique, projets

éducatifs et stratégies de formation. Présentations et analyses de courants de pensée, de concepts-clés et de réalisations contemporaines significatives du champ de l'éducation des adultes. La notion d'adulte et son rapport au savoir : cycle de vie, rôles sociaux, développement et processus. La relation éducative et le rôle du formateur. La demande de formation et son contexte organisationnel. La pratique pédagogique des participants en milieu adulte, de même qu'une connaissance minimum du terrain de l'éducation des adultes, sans constituer un prérequis, facilitent la compréhension de la réflexion proposée et l'élaboration des travaux à présenter en cours d'année.

M. DOMINICE

*C 2 Evaluation et éducation des adultes
2 h. de cours-séminaire

L'évaluation sera replacée comme un des moyens de conduite de la formation dans une chaîne d'opérations qui comprend : analyser la commande et les "besoins", déterminer les objectifs, planifier, programmer, mettre en œuvre et évaluer.

C'est l'ensemble de cette démarche, relevant de ce qu'on appelle parfois "l'ingénierie éducative", qui sera présentée lors des séances, qui alterneront apports théoriques et applications pratiques : études de cas, présentations d'expériences, travaux de groupes,... Il comprendra également l'examen de démarches de recherche se rapportant à ces pratiques de formation d'adultes.

Le cadre théorique de référence sera sociopédagogique considérant la formation comme un des éléments du processus de socialisation avec une approche systémique des pratiques éducatives.

M. DOMINICE

C 9 De l'adolescence à la vie adulte : histoire de vie et formation
2 h. de cours-séminaire mercredi 10-12h.

Ce cours-séminaire est centré sur l'examen des processus de formation et de connaissance qui caractérisent le cours de la vie. La méthode d'analyse proposée est celle de la "biographie éducative", présentée et discutée en début d'année à l'aide de textes théoriques et de recherches contemporaines. Puis, les participants élaborent leur propre "biographie éducative", le semestre d'été étant consacré à l'analyse du contenu du matériel qui en résulte.

M. FRICKER

K 6 Culture et socialisation
2 h. de cours-séminaire lundi 16-18h.

Une première partie du cours cherchera à préciser les concepts qui lui donne son titre en considérant successivement :

- les rapports entre nature et culture;
- la distinction entre culture, institutions et société;
- les notions de socialisation et d'acculturation.

Une deuxième partie s'attachera à une analyse des processus de

socialisation au sein des sociétés développées en distinguant ses principaux agents : la famille, l'école, les groupes de pairs et la sous-culture jeune, les médias et la culture de masse.

Une troisième partie cherchera à cerner les rapports entre socialisation et personnalité ainsi que socialisation et dynamique culturelle.

M. FURTER

III 2 Education comparée : introduction à une méthode contextuelle
2 h. de cours lundi 18-20h.

Le but du cours d'introduction est d'initier tout d'abord à la pratique de diagnostics de situations de formation inconnues ou peu familières. Ce faisant, nous y aborderons progressivement un certain nombre de questions méthodologiques et conceptuelles actuellement en discussion dans les différentes écoles d'éducation comparée. Parmi celles-ci, nous mettrons l'accent sur la notion de "système" d'éducation/de formation ainsi que sur celle de "structures".

Nous distinguerons les différents niveaux possibles de comparaison en fonction des unités spatiales privilégiées (territoire national, région, communauté locale, etc.). La dimension dynamique des "systèmes de formation" sera abordée par le biais des différents rôles possibles des acteurs sociaux impliqués. Enfin l'accent sera mis sur l'usage de quelques indicateurs originaux qui permettent de comparer la qualité des diverses formations.

Afin de participer de manière critique au Ve centenaire de la rencontre de l'Europe avec les Amériques, nous nous référerons plus particulièrement aux réalités latino-américaines telles qu'elles se présentent aujourd'hui.

M. FURTER

A 5 Le rôle des représentations du contexte dans les réformes éducatives : la dimension utopique
2 h. de cours-séminaire vendredi 10-12h.

Ce cours-séminaire est consacré à l'analyse du rôle de l'imaginaire utopique (différencié de l'idéologique et du mythique) dans les représentations du contexte que se font quelques réformateurs de l'éducation.

Le premier trimestre sera consacré à l'élaboration d'un cadre théorique et historique qui permettra de saisir la spécificité de la pensée utopique.

Le deuxième trimestre sera consacré, d'une part à l'étude de quelques cas significatifs afin de dégager la part qui y est faite à l'éducation et à la formation; d'autre part, de montrer comment une pensée pédagogique progressiste est nécessairement utopique. Cette double interprétation débouchera sur le phénomène de la dystopie et ses relations avec les théories de la déscolarisation. Enfin, nous chercherons à marquer les différences entre la pensée utopique et la futurologie.

Le troisième trimestre sera consacré, d'une part, à la présentation des travaux des étudiants. D'autre part, et puisque les Amériques ont joué un rôle exceptionnel dans l'histoire des utopies, nous présenterons quelques dossiers qui se réfèrent aux rencontres entre l'Europe et l'Amérique depuis cinq siècles.

M. FURTER

A 6 Education comparée : la problématique régionale

2 h. de cours-séminaire

lundi 10-12h.

Ce cours-séminaire devrait souligner l'ampleur des disparités qui existent actuellement à l'intérieur des territoires nationaux et leurs influences sur les politiques culturelles et éducatives.

L'examen de quelques exemples de régionalisation montrera comment il est possible d'associer plus étroitement le développement culturel et éducatif régional avec d'autres facteurs "non pédagogiques" afin de renforcer un développement endogène.

Le troisième trimestre sera réservé, d'une part, à la présentation de travaux d'étudiants; d'autre part, la question des ressources humaines dans des projets de planification régionale sera traitée en fonction d'expériences récentes en Amérique latine.

Il est recommandé aux étudiants de suivre parallèlement le cours-séminaire A 4 - Planification de l'éducation.

Mme GATHER-THURLER

E 4 Processus d'innovation éducationnelle

2 h. de cours-séminaire

lundi 16-18h.

Thème pour 1993-94 : la construction interactive du changement dans les systèmes scolaires.

Le cours-séminaire se constituera autour des thèmes suivants :

1) Les diverses approches du changement planifié

- l'évolution des diverses approches du changement à travers le temps, leurs fondements épistémologiques et leurs conséquences sur le plan pratique;
- le concept du "bon sens organisé";
- le principe de professionnalisation interactive;
- une nouvelle définition de l'identité professionnelle des enseignants en tant que réformateurs et praticiens réfléchis.

2) La mise en place des processus de changement pédagogique

- les lieux propices du changement : conditions, déterminants, représentations des enseignants et cadres, processus-clés, étapes, conséquences;
- les diverses étapes du changement : analyse et diagnostic, récolte des données, mise en œuvre d'actions coordonnées, supervision et évaluation.

En parallèle aux travaux conceptuels, les étudiants auront à introduire

une "micro-innovation" dans leur enseignement/lieu de travail ou de vie, qui sera présentée, analysée et discutée durant les heures de cours.

M. GIORDAN

*I 9 Biologie et éducation

2 h. de cours et/ou de travaux

sur documents (audio-visuel et écrit)

Ce cours est construit autour de deux parties complémentaires. D'une part, il constitue une introduction aux problèmes contemporains traités par la biologie (bébés-éprouvettes, clonage, gènes sauteurs, neuro-transmetteurs chimiques, supports de la mémoire, santé et médecine naturelles). D'autre part, il présente une approche didactique de l'enseignement de la biologie, et d'une manière plus générale de l'enseignement de la santé ou des sciences. Il propose à cette fin des outils pour la formation (objectifs, stratégies éducatives, aides didactiques, etc...).

Dans le même temps, il est une approche des questions éducatives controversées dans lesquelles biologie et culture sont impliquées (intelligence et héritage, mémoire, intelligence artificielle, comportements, sociobiologie, etc.).

Ce cours est ouvert aux étudiants des autres facultés qui souhaitent un optimum de connaissances sur la biologie contemporaine.

M. GIORDAN

I 10 Education pour l'environnement

2 h. de séminaire et de travaux d'investigation, de confrontation et de négociation

mercredi 08-10h.

Face aux défis actuels en matière d'environnement, il est important de transformer les outils de pensée. Ce cours très particulier essaiera d'introduire les étudiants dans de nouvelles approches :

- pragmatique ou résolution des situations-problèmes (pollution, nuisances, aménagement d'espaces, cadres de vie);
- transdisciplinarité et travail de groupe;
- essais de passage à l'action et liaison avec la communauté;
- clarification de valeurs et de choix en matière d'aménagement;
- évaluation et étude de changements;
- modélisation, simulation, argumentation et négociation.

Les enseignants ou futurs enseignants (primaire, secondaire) de diverses disciplines, intéressés par l'approche des problèmes liés au cadre de vie et par les innovations pédagogiques y trouveront quelques idées à injecter dans leur enseignement. Les formateurs y repéreront un certain nombre d'outils, l'écologiste ou le grand public motivé par ce domaine, des méthodes de travail.

Ce séminaire partira de l'approche de problèmes locaux ou liés à la biosphère. Il proposera une élaboration collective de savoirs et de démarches nouvelles (maîtrise de l'information, gestion de paradoxes, de contradictions et d'organisations). Dans le même temps, il tentera d'introduire un certain nombre d'innovations pédagogiques pour l'enseignement en amphithéâtre. Il n'est donc pas recommandé aux étudiants qui désirent seulement écouter un cours.

M. GIORDAN

B 9 Didactique et épistémologie des sciences : initiation

2 h. de séminaire et d'initiation aux travaux de recherche, visionnement de films didactiques ou utilisation de matériel informatique (facultatifs) mardi 18-20h.

A côté de cours de méthodologie, ce séminaire est d'abord un lieu de confrontation de travaux de recherches et d'innovations dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication scientifiques (école primaire, enseignement secondaire, université et grand public) ou techniques (ingénieurs, médecins, paramédicaux).

Les séances sont organisées autour de travaux du Laboratoire de Didactique et Epistémologie des Sciences avec la participation de chercheurs romands ou étrangers. Chaque mois, par quinzaine : états de questions et présentations de recherches, rapports d'innovations sont discutés. Par contre, le deuxième mardi est consacré à un travail interdisciplinaire sur les sciences et la musique. Le dernier mardi porte spécialement sur l'apprentissage et les techniques pour faciliter l'apprendre.

Ce séminaire peut servir en option aux étudiants des autres facultés ou universités. Il peut entrer également dans les cours de formation pour l'enseignement primaire et secondaire ou pour d'autres écoles de formation (journalisme, muséologie, animation ou conception culturelle, ingénieurs, professions médicales, etc.). Il accueille également en auditeurs libres ou à la carte, toute personne désirant s'initier aux domaines d'études. Un programme des séances est à disposition à la rentrée.

M. GIORDAN

B 10 Séminaire de recherche en didactique et épistémologie des sciences

2 h. de séminaire et travaux de recherche mardi 16-18h.

Ce séminaire est une introduction aux questions liées à la communication, à l'éducation et à la culture scientifique : objectifs et finalités, connaissance des conceptions des publics (élèves ou grand public) par rapport à un savoir, situations et stratégies éducatives (ou culturelles) facilitantes modèles didactiques, aides didactiques (ou médiatiques). Des séances porteront sur l'utilisation de l'informatique avec possibilité de s'initier au maniement de matériel ou à la conception à des fins éducatives (multimedias).

Dans une première partie, le séminaire présentera une série de travaux et d'outils sur l'apprentissage, la gestion mentale et la PNL en général.

Dans un second temps, il portera sur des travaux de recherche précis réalisés en commun à partie du modèle d'apprentissage allostérique. Des environnements didactiques seront produits.

M. HAMELINE

I 4 Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité

2 h. de cours

mercredi 16-18h

L'objet du cours variera d'un semestre à l'autre.

Semestre d'hiver : histoire de l'idée d'école active.

Pratiquement inusitée avant 1917, la formule connaît une grande fortune à partir de 1922, quand Adolphe Ferrière en fait le slogan d'une ère nouvelle pour l'éducation. On cherchera une préhistoire à ce vocable : que l'élève soit actif est un voeu qui hante le XIXe siècle. On cherchera aussi à en mesurer la fortune subséquente. Qu'une idée pédagogique devienne un lieu commun ne signe pas forcément une victoire...

Semestre d'été : Genève et la formation de ses élites.

Le cours sera couplé avec l'exposition organisée par la Criée au Musée d'ethnographie (annexe de Conches). Les archives de la célèbre Ecole Privat seront, pour la première fois, présentées au public. Leur visite permettra de se faire une idée de ce qu'apportait une école privée à la formation d'une élite genevoise et cosmopolite, à l'heure même où le projet de l'Etat éducateur était aussi de faire surgir une élite qui soit genevoise et cosmopolite tout autant, voire à l'identique, mais non sans nuances.

En alternance avec I 12 - Histoire des institutions et des pratiques éducatives : les débats et décisions des policiers genevois concernant l'instruction publique (19e et 20e siècles) donné par M. MAGNIN.

M. HAMELINE

C 3 Philosophie de l'éducation : l'éducateur et l'action sensée

2 h. de cours-séminaire

lundi 17-19h.

L'éducateur scolaire, tel que l'image s'en impose à la modernité est un professionnel méthodique. Le "grand cœur maternel" que l'on célèbre chez Pestalozzi, cohabite en ce dernier avec une obsession de "la" méthode. La première moitié du XIXe siècle donne lieu à une véritable surenchère méthodologique aujourd'hui oubliée : la "leçon" s'y trouve érigée en activité rationalisable. Enseigner et apprendre deviennent des activités "scientifiques". Le domaine de la production des services et des biens les fournira bientôt en métaphores. Et les métaphores, révèleront vite, par delà l'ingéniosité des figures de style, qu'elles véhiculent des impératifs sociaux : organisation, rentabilité, entrée par les objectifs, "retour sur investissement", évaluation des processus, "audit" de la formation, ingénierie pédagogique, etc.

Ainsi, la fin du XXe siècle nous fait participer de deux phénomènes dont nous éprouvons, avec plus ou moins d'acuité, la contradiction vive : le triomphe tranquille de cette approche productiviste de l'enseignement, le désenchantement qu'elle provoque. A la double échelle de l'organisation des systèmes et de la pratique singulière des acteurs au quotidien, rationaliser l'enseignement est aujourd'hui érigé en "lieu commun" du discours reçu, et dénoncé par de bons esprits comme un projet déraisonnable.

On cherchera, à distance rusée des délires extrêmes, à discerner les caractères propres de l'action d'enseigner comme ceux d'une action sensée telle qu'Aristote, avant beaucoup d'autres, a tenté la description et fourni un certain mode d'emploi. Ce ne sera pas tout dire sur l'activité d'enseignement, mais réunir quelques conditions pour dire "justement" deux ou trois choses que nous savons d'elle...

M. HAMELINE

C 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision EDA

2 h. de séminaire

lundi 14-17
tous les 15 jours

La réalisation d'un mémoire de licence est une activité intellectuelle solitaire en même temps qu'une démarche sociale dont les codes culturels sont déchiffrables. Faire un mémoire, c'est effectuer un "parcours" d'auto-formation; c'est aussi contribuer, même modestement, au progrès de la recherche. C'est se confronter aux exigences singulières de l'écriture propre; c'est, tout autant, s'adresser à des destinataires, au rang desquels un jury universitaire occupe la place prééminente d'évaluateur.

En tout état de cause, c'est apprendre (ou réapprendre) le discernement : discerner objet empirique et objet théorique, discerner le champ ou les champs épistémologiques pertinents, juger des compatibilités et des cohérences, choisir la ou les méthodes et décider de leur "faisabilité". C'est s'entraîner à conceptualiser. C'est dans des conditions parfois difficiles, apprendre à "gérer" son temps. Car l'on n'a pas que cela à faire...

Le séminaire sera conçu comme une instance de "soutien mutuel" entre adultes confrontés au même "défi" : clore une période d'étude en traversant l'épreuve qui en institue l'achèvement.

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au Secrétariat des étudiants.

M. HANHART

III 3 Economie et éducation : coûts et financement des systèmes de formation

2 h. de cours-séminaire

lundi 14-16h.

Financement, efficacité, rentabilité des dépenses en éducation sont aujourd'hui au centre du débat sur l'avenir des systèmes de formation.

Longtemps confinée à un cercle de spécialistes, la réflexion économique rencontre désormais un large écho suite aux difficultés budgétaires auxquelles sont confrontés les pouvoirs publics. Les éducateurs éprouvent cependant des difficultés à entrer dans le débat, faute de maîtriser les tenants et aboutissants des arguments invoqués.

Le cours-séminaire poursuivra les objectifs suivants :

- l'explication des concepts économiques choisis, transposables dans les systèmes de formation;
- l'analyse économique du fonctionnement interne des systèmes de formation.

L'enseignement, complété par des exemples pratiques et par des études de cas, traitera de l'analyse des dépenses éducatives, de divers modes de financement, de l'efficience dans l'utilisation des facteurs de production, de calcul de coûts et proposera une introduction à l'analyse coûts-avantages.

Le cours-séminaire s'adresse aussi bien à des étudiant(e)s disposant de connaissances en économie qu'à des néophytes en la matière.

M. HANHART

A 4 Planification de l'éducation

2 h. de cours-séminaire

lundi 08-10h.

Peut-on aujourd'hui, dans un environnement économique très incertain, planifier le développement des systèmes de formation ? Nous répondrons par l'affirmative. La planification de l'éducation, après un retrait relatif à la fin des années 70 et au début des années 80, a gagné en importance depuis quelques années; elle s'insère dans une nouvelle perspective qui met davantage l'accent sur l'aspect opérationnel, étroitement lié à la gestion des institutions éducatives et à la politique éducative.

Les étudiant(e)s se familiariseront avec des démarches et des instruments d'analyse permettant une meilleure maîtrise du développement des systèmes de formation.

Nous traiterons notamment des thèmes suivants :

- les différents niveaux de planification et les étapes dans l'élaboration d'un plan; la demande en éducation et ses conséquences : comment la prévoir (statistiques nécessaires, modèles prévisionnels) et comment y faire face, particulièrement dans des contextes budgétaires défavorables ?

Les points ci-dessus seront illustrés par des exemples. Une attention particulière sera accordée à la planification dans le domaine des hautes écoles en Suisse.

Nous examinerons également, à l'aide d'études de cas, les rôles dévolus aux systèmes scolaires et de formation professionnelle dans des projets de développement régional en Suisse.

Il est recommandé aux étudiant(e)s de suivre également le cours-séminaire A 6 - Education comparée : la problématique régionale.

M. HARDING, M. ROBERT et M. PINGEON

K 7 Introduction à la criminologie II

2 h. de cours-séminaire

vendredi Sem. Hiver 16-18h.
Sem. Eté 14-16h.

Voir résumé sous M. ROBERT, M. PINGEON et M. HARDING.

Mme HEXEL

E 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision TPES
2 h. de séminaire mercredi 12-14h.

Le séminaire a pour but de permettre aux étudiants de parcourir toutes les étapes d'une recherche empirique dans le domaine de la pédagogie en deux grandes phases :

- la phase de planification, qui abordera le passage de l'"idée" à la problématique scientifique (définition d'un cadre conceptuel, formulation des questions ou hypothèses de recherche, plan d'expérience);
- la phase de réalisation, qui traitera le passage de la problématique à la mise en oeuvre des moyens d'investigation (recueil de données, analyse et interprétation des données quantitatives et qualitatives, présentation des résultats).

Le choix des thèmes traités dépendra de l'avancement des travaux des participants et des problèmes rencontrés.

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au Secrétariat des étudiants.

M. HUTMACHER

III 4 Education et société : approche sociologique et historique
2 h. de cours et
1 h. de travaux pratiques (facultatif) mercredi 12-14h.

Objectifs : initier les étudiants à la démarche sociologique par une compréhension critique du contexte social dans lequel s'inscrivent les pratiques éducatives.

Au cours d'une première étape, on se concentrera sur la genèse des représentations, normes, valeurs modèles de comportements et projets qui informent et guident les pratiques sociales quotidiennes. Par la suite, on saisira ces représentations, normes, etc. comme le produit des rapports sociaux identifiables entre groupes et classes sociales engagés dans le processus historique de production de la société moderne et donc dans une large mesure comme solidaires des structures du fonctionnement de cette société.

Mme JOSSO et M. LIETARD

C 15 Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes
2 h. de séminaire vendredi 09-12h.
tous les 15 jours

Ce séminaire doit permettre aux étudiants se spécialisant en éducation des adultes de connaître les différentes démarches de recherche se rapportant à la diversité des pratiques de formation d'adultes. Une part importante sera consacrée à la présentation et à la discussion des orientations de recherche caractérisant actuellement le domaine des

processus de formation. Explication des conceptions épistémologiques sous-jacentes ainsi que des options méthodologiques suivies. L'examen de ces recherches constitue également un prolongement de réflexions abordées dans d'autres cours.

M. KELLERHALS et Mme MONTANDON

E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école
2 h. de cours-séminaire mercredi 16-18h.

Voir résumé sous Mme MONTANDON.

M. LIETARD et Mme JOSSO

C 15 Recherches contemporaines sur les processus de formation des adultes
2 h. de séminaire vendredi 09-12h.
tous les 15 jours

Voir résumé sous Mme JOSSO.

M. MAGNIN

*I 12 *Histoire des institutions et des pratiques éducatives : les débats et décisions des politiciens genevois concernant l'instruction publique (19e et 20e siècles)*
2 h. de cours

Le cours consiste en une analyse historique des débats et décisions du parlement genevois concernant les principales lois sur l'instruction publique du 19e et du 20e siècles. Prenant en compte les différents ordres d'enseignement, de l'école enfantine à l'université, cette analyse met en valeur des conflits et des consensus ainsi que des permanences et des changements portant notamment sur :

- la société genevoise aux 19e et 20e siècles; les finalités de l'instruction publique; la nature et les prérogatives du pouvoir exécutif en la matière; les principes de la laïcité, de la gratuité et de l'obligation scolaires; l'évolution de l'organigramme scolaire et le processus de démocratisation des études; les connaissances et les valeurs dispensées dans les différentes écoles; les méthodes d'enseignement; l'apprentissage des rôles masculins et féminins et enfin le statut des enseignants.

Le cours comporte une dimension méthodologique explicite et des éléments de comparaison avec l'histoire d'autres systèmes scolaires. Au semestre d'hiver 1994, il s'appuiera en partie sur une exposition portant sur l'histoire de l'école à Genève à la fin du 19e siècle et dans la première moitié du 20e, qui se tiendra à l'Annexe de Conches du Musée d'ethnographie.

En alternance avec I 4 - *Histoire des idées pédagogiques : l'autonomie des éducables et la modernité donné par M. HAMELINE.*

M. MARIN GONZALEZ et M. DASEN

A 10 Education informelle et scolarisation

2 h. de cours-séminaire

Voir résumé sous M. DASEN.

vendredi 14-16h.

P. MENDELSONH

UV libre Introduction à l'informatique en Sciences humaines

1er cycle

2 h. de cours/travaux pratiques

mercredi 10-12h.

L'UV doit permettre aux étudiants n'ayant pas reçu de formation systématique en informatique d'aborder cette discipline dans une perspective conciliant une approche "généraliste" et une approche "utilisateur". L'objectif est d'amener l'étudiant à savoir s'orienter, à explorer les capacités d'un nouveau système et à choisir l'environnement qui correspond le mieux à ses besoins relativement aux applications qu'il souhaite réaliser dans son domaine de compétence. La formation contient plusieurs modules thématiques dont les contenus permettent d'appréhender progressivement la variété et la complexité des différents environnements de travail indispensables aux étudiants de Sciences Humaines:

- organisation de l'univers informatique : matériel, systèmes d'exploitation, logiciels, périphériques;
- découverte de 3 environnements de travail : éditeur de texte, tableur et base de données simple, hypertexte, à partir de problèmes-type résolus sur lesquels les étudiants peuvent travailler seuls en dehors des séances à partir du réseau;
- programmation élémentaire : structures de données, objets informatiques, structures algorithmiques élémentaires;
- intégration et communication entre les différents environnements étudiés et entre ordinateurs (transferts de fichiers, courrier électronique ...).

M. MENDELSONH

E 7 2b Supports et moyens de formation : apprentissages et environnements informatiques

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Ce cours-séminaire présente une vue d'ensemble des différentes applications de l'informatique dans le domaine de l'enseignement. Il s'adresse en priorité aux étudiants possédant déjà une formation de base en informatique, l'objectif de cet enseignement étant de les former principalement à la réflexion sur l'usage pédagogique des environnements informatiques d'apprentissage et à leur évaluation. Sur le plan technologique, ce cours donne aux participants l'occasion de se familiariser avec les environnements informatiques qui seront évoqués et/ou étudiés pendant l'année. Ce travail d'analyse est réalisé dans quatre domaines d'application :

- les activités de programmation et leurs effets sur le développement cognitif (recherches sur LOGO);

- les transformations apportées par l'informatique aux langages dits "fondamentaux": écrire, lire, raisonner, calculer, dessiner;
- les logiciels d'enseignement assistés par ordinateur (EAO) : typologie et évaluation;
- les langages auteurs et le développement des environnements d'apprentissage.

Mme MICHEL

C 1 Les femmes et la formation : de l'identité à la relation au travail

2 h. de cours

vendredi 12-15h.
tous les 15 jours

En partant des problématiques clés de la formation aujourd'hui, le séminaire posera la question des femmes et de leur relation au travail.

Nous aborderons successivement les thèmes suivants :

- identité professionnelle et formation;
- motivation, implication, satisfaction;
- le développement des compétences : concepts et pratiques en entreprise;
- orientations professionnelles;
- métiers, emplois, qualifications et formation.

Chaque thème servira de fil conducteur à un exposé théorique, un travail bibliographique et l'analyse de cas pratiques.

Mme MONTANDON et M. KELLERHALS

E 3 Les partenaires de l'éducation : relations famille-école

2 h. de cours

mercredi 16-18h.

En premier lieu, on examine l'évolution historique de la famille et la variété des formes familiales selon les classes sociales. Quels sont, d'un point de vue sociologique, les principaux genres de fonctionnement familiaux ? Quels sont les principaux rôles, régulations, projets, rapports avec la parenté dans le groupe familial ? On s'interroge également sur les conflits et ruptures dans le groupe familial. On définit la place de l'enfant dans la famille.

En deuxième lieu, on examine la socialisation de l'enfant et l'enjeu qu'elle constitue dans les relations famille-école. Quelles sont les influences réciproques de l'école et de la famille et les représentations mutuelles des enseignants et des parents ? Y a-t-il complémentarité ou concurrence entre l'éducation familiale et l'éducation scolaire ? On s'interroge également sur les principales formes de collaboration entre enseignants et parents et sur leurs effets sur la scolarité de l'enfant.

Mme MONTANDON

E 10 3 Séminaire de recherche : relations famille-école

2 heures de séminaire

mercredi 12-14h.

Ce séminaire examine le point de vue des enfants sur leur propre

socialisation. Il s'agit d'étudier les représentations qu'ont les enfants des principaux contextes éducatifs dans lesquels ils sont insérés, notamment la famille et l'école, la manière dont ils vivent ces contextes sur le plan émotionnel, et les stratégies qu'ils y développent.

Après une introduction théorique et méthodologique, ainsi qu'une phase d'analyse de données existantes, les participants procéderont à la mise en place d'un projet de recherche complémentaire.

En alternance avec le E 10 0 - Séminaire de recherche : thème à préciser.

Mme MONTANDON

E 11 Les apprenants; approches sociologiques

2 h. de cours-séminaire

lundi 14-16h.

Le but de ce cours est de porter un regard sociologique sur les apprenants. Il s'agit de cerner les représentations, sentiments et stratégies des apprenants lors des différentes étapes de leur socialisation et de les analyser dans le cadre des principaux contextes et niveaux éducatifs.

Dans une première partie du cours, il sera question de la place des apprenants dans les travaux classiques de la sociologie de l'éducation.

Une deuxième partie sera consacrée aux travaux sociologiques plus récents sur les apprenants, notamment aux recherches interactionnistes et interprétatives. A la lumière de ces travaux, on abordera, dans une dernière partie, quelques exemples concrets d'attitudes d'apprenants.

Les étudiant(e)s auront une part active dans l'approche des différents thèmes, à travers des observations, ainsi que des présentations et travaux personnels.

M. MONTANGERO (B2-Psycho)

Psychologie génétique

2 h. de séminaire

jeudi 10-12h.

Pour répondre à la question fondamentale de la psychologie génétique ("Comment les connaissances peuvent-elles devenir plus rigoureuses ou plus objectives ?"), le cours donne un aperçu du développement cognitif, de la naissance à l'adolescence.

L'objectif étant de constituer une introduction à la théorie de J. Piaget, les principaux concepts explicatifs de cet auteur sont présentés et illustrés. On s'efforce surtout de dégager la conception piagétienne de la nature (opératoire) de l'intelligence et du développement (constructivisme).

Les séminaires sont consacrés à la discussion de passages choisis de textes de Piaget.

M. NERI

C 7 Education permanente en milieu populaire

2 h. de cours

mardi 16-18h.

Ce cours vise à expliciter les particularités des formations adressées aux publics en difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Ce public, le plus souvent issu des milieux populaires, présente des caractéristiques culturelles, économiques et politiques qui doivent être prises en compte dans la formation.

Le cours adopte une démarche en trois temps :

- poser la problématique (apports théoriques, illustrations, lectures, ...);
- analyser des formations destinées à ce public;
- discuter les analyses réalisées par les participants.

M. NERI

C 10 Action culturelle en milieu ouvrier et alphabétisation

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16h.

L'alphabétisation est l'un des révélateurs des enjeux sociaux, politiques et culturels de l'éducation des adultes en milieu populaire.

A côté des campagnes menées dans divers pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie, ou encore des actions de formation de travailleurs migrants, l'alphabétisation d'adultes est d'actualité pour les pays industrialisés depuis l'émergence de l'illettrisme, phénomène qui touche plusieurs milliers d'adultes scolarisés.

Ce cours-séminaire se propose d'approcher l'illettrisme en trois volets :

- d'octobre à décembre, à travers une approche conceptuelle, permettant d'identifier la problématique (lectures, témoignages);
- de janvier à mars, à travers une approche méthodologique, permettant la construction d'une action de formation adaptée à ce public et à ses spécificités (analyse et production de matériel pédagogique et didactique);
- d'avril à juin, à travers la présentation commentée de travaux et quelques interventions de chercheurs et praticiens dans le domaine de l'alphabétisation d'adultes illettrés.

La participation à ce cours-séminaire n'implique pas nécessairement une pratique dans la formation d'adultes illettrés; le cours-séminaire est ouvert aux auditeurs/trices ainsi qu'aux étudiant(e)s d'autres options ou facultés.

Mme OLLAGNIER

I 3 Problèmes posés à l'éducation par la transformation du rôle social des femmes : femmes - travail - formation

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16h.

1) L'évolution du travail et de la formation des femmes au cours du

siècle, module introductif : - le rôle économique des femmes; - les lois sur le travail et la formation des femmes; - la scolarisation; - les métiers et les qualifications.

- 2) Des questions en période de crise : - les emplois d'aujourd'hui; - les familles monoparentales; - l'insertion, la réinsertion; - le partage du temps de travail.
- 3) Les réponses de la formation : - les formations et la course aux diplômes; - la formation sur le lieu de travail : l'entreprise éducative; - les dispositifs spécifiques destinés aux femmes.
- 4) Le rapport des femmes à la formation : - le rapport au savoir; - les identités sociales et professionnelles; - la valorisation de l'expérience; - la reconnaissance des acquis; - des trajectoires complexes.
- 5) Des paradoxes en suspens : - nouvelles technologies et vieux métiers; - le temps choisi; - l'offre et la demande; - perspectives : préserver ou bannir les spécificités ?

Tous ces éléments seront traités à partir d'une part de matériaux scientifiques suisses et internationaux et d'autre part de recherches ou interventions menées à titre personnel auprès de femmes : infirmières, ouvrières du secondaire, employées de bureau, femmes cadre, femmes en formation.

M. PERAYA

E 7 1a Supports et moyens de formation : les langages audiovisuels, communication socio-éducative et didactique

2 h. de cours-séminaire lundi 12-14h.

Le cours-séminaire développe les deux approches, didactique et communicationnelle.

Il aborde d'une part, les stratégies d'utilisation des moyens audiovisuels dans les pratiques de formation et d'autre part, l'analyse des formes de communication audiovisuelle. Il se propose donc de faire le point de la recherche, de rendre compte des différents projets pédagogiques et des diverses orientations méthodologiques qui ont pris comme point de départ le développement de l'audiovisuel dans l'enseignement :

- l'audiovisuel comme moyen de formation (le circuit fermé de télévision et les techniques d'(auto-)observation);
- le texte, l'image et le son comme moyen d'apprentissage (les messages audio-scripto-visuels comme support d'apprentissage);
- le langage de l'image et du son comme contenu d'enseignement (initiation à la sémiologie des messages audio-scripto-visuels, éducation aux médias).

Le cours s'adresse à tous les étudiants, mais plus particulièrement aux étudiants déjà engagés dans une pratique de formation initiale ou continue (enseignement primaire ou secondaire, formation d'adultes) ou socio-éducative (assistants sociaux, animateurs, etc.).

M. PERAYA

E 7 1b Supports et moyens de formation : la médiatisation technologique des processus de communication et de formation

2 h. de cours-séminaire lundi 14-16h.

Le cours vise à développer l'ensemble des compétences générales indispensables à la conduite de projets ainsi que celles plus spécifiques à la médiatisation proprement dite :

- compétences générales :
 - analyse de la situation de départ et des besoins;
 - planification et conduite de projet;
 - évaluation de projet.
- compétences spécifiques:
 - définition de stratégies de communication;
 - analyse des spécificités des médias et de leurs langages s'appuyant par exemple, sur les fondements de la mise en page et de la mise en texte, les processus de schématisation, les fonctions des paratextes et l'interaction textes/paratexte, les caractéristiques de l'image fonctionnelle, les variables visuelles.

Le cours s'adresse principalement aux étudiants engagés dans la formation continue et désireux de développer des formations alternatives (auto-apprentissage, formation éloignée, formation à distance). Il intéressera également les enseignants qui ont comme préoccupation la conception de matériel didactique conventionnel ou multimédia.

Mme PERREGAUX et M. DASEN

I 7 Dimensions anthropologiques et culturelles de l'éducation : introduction aux approches interculturelles de l'éducation

2 h. de cours vendredi 10h-12h.

Voir résumé sous M. DASEN.

Mme PERREGAUX et M. DASEN

A 8 Approches interculturelles en éducation et en psychologie

2 h. de cours-séminaire mercredi 16-18h.

Voir résumé sous M. DASEN.

M. PERRENOUD

*E 8 Du curriculum et des méthodologies à la pratique pédagogique

2 h. de cours-séminaire

Ce cours-séminaire a pour but d'introduire à l'analyse sociologique des rapports entre curriculum formel (lois, plans d'études, guides didactiques, moyens d'enseignement) et curriculum réel (contenus effectifs de l'enseignement et du travail scolaire, pratiques

pédagogiques concrètes), avec un accent particulier sur les aspects sociologiques de la transposition didactique (organisation et contrôle du travail scolaire, place du savoir dans la pratique quotidienne, autonomie et stratégies des enseignants, négociation du contenu avec les élèves, les parents, les collègues, poids de l'évaluation, composition sociale du public, curriculum caché, etc...).

Le but est de construire des outils d'analyse à partir de nombreux exemples et en faisant une large part à la discussion à partir de l'expérience, des observations et des travaux personnels des étudiants.

Le cours-séminaire s'infléchira éventuellement vers une recherche commune conduite durant le reste de l'année universitaire sur un thème à négocier durant les premières semaines. Les travaux personnels des étudiants alimenteront dans ce cas la recherche commune.

M. PINGEON

D 4 Déviances comportementales et pratiques éducatives : de la prise en charge à la prise en considération

2 h. de cours lundi 16-18h.

Partant de l'exposé de diverses théories à propos de quelques déviations comportementales chez l'enfant et l'adolescent, ce cours a pour objectifs principaux :

- de s'interroger sur les sens de la déviance;
- de poser les bases théoriques qui s'articulent ou se contredisent autour d'un comportement non-ordinaire;
- de comprendre les relations entre symptômes et réactions sociales, entre exclusions et intégrations;
- de saisir comment se conduit la gestion de la déviance juvénile;
- de faire apparaître certains mécanismes de stigmatisation et de révéler certaines violences institutionnelles;
- de réfléchir aux fondements et aux modalités de certaines prises en charge et du passage à la prise en considération;
- d'étudier enfin quelques modèles socio-éducatifs alternatifs.

M. PINGEON

D 5 Délinquance juvénile : entre impasses et issues

2 h. de cours-séminaire mercredi 12-14h.

Ce cours-séminaire a pour but d'approfondir la notion de délinquance juvénile grâce à l'éclairage de diverses approches (sociologique, psychologique, juridique, éducative, politique, idéologique...). Il cherche à résituer le jeune délinquant non plus comme ressortissant d'une minorité marginale, mais comme analyseur privilégié des structures et des fonctionnements sociaux. Le terrain est celui de l'interaction entre les sous-systèmes normatifs et les systèmes de transgression, singulièrement de l'interrelation entre les divers protagonistes de l'acte délictueux (le délinquant, la victime, le public, le système de justice, les opérateurs sociaux, etc...).

Le semestre d'hiver est consacré à un cours théorique. Les étudiants sont répartis, au semestre d'été, dans trois séminaires d'approfondissement :

- les mécanismes d'autorégulation primaire et de renvoi;
- les réponses alternatives à la répression;
- éducation en institution et délinquance juvénile.

M. PINGEON

D 6 Systèmes d'assistance institutionnelle et projets éducatifs : projets de sens et sens de projets

2 h. de cours-séminaire mardi 16-18h.

Ce cours-séminaire a pour but de comprendre les objectifs et les enjeux du système socio-éducatif actuel et d'en voir les incidences sur les modalités de prise en charge des "handicapés sociaux". Entre autres seront abordés les thèmes suivants :

- approche de politiques sociales et socio-éducatives et réflexion sur quelques relations entre l'économique et le social;
- le "syndrome d'appropriation", analyseur des mécanismes de division du travail;
- le travail en équipe, entre indisciplines et "interdisciplines";
- les divers sens de la fonction d'opérateur social;
- la délimitation des zones de conflits ou de complicité entre opérateurs de prévention, de désignation, de prise en charge et de post-cure;
- problèmes d'identité et de déontologie.

A cette réflexion s'ajoutera, au semestre d'été, avec la collaboration de praticiens, l'analyse approfondie de quelques projets socio-éducatifs et socio-thérapeutiques.

M. PINGEON, M. HARDING et M. ROBERT

K 7 Introduction à la criminologie II

2 h. de cours-séminaire vendredi Sem. Hiver 16-18h.
Sem. Eté 14-16h.

Voir résumé sous M. ROBERT, M. PINGEON et M. HARDING.

M. PINI

E 9 Introduction aux méthodes d'analyse des données pour la recherche en sciences de l'éducation

2 h. de cours mercredi 10-12h.

Ce cours a pour but d'offrir un aperçu d'une famille particulière de méthodes fréquemment utilisées pour le traitement et l'analyse des données obtenues dans le cadre de la recherche en éducation.

Communément désignées avec le terme générique de quantitatives, ces méthodes sont issues d'une tradition scientifique importante en sciences humaines et sociales : celle de l'analyse statistique.

Le cours se propose de développer une réflexion sur les modes de raisonnement qui sont à la base de ces méthodes, privilégiant l'aspect logique et heuristique de la démarche par rapport à une étude exhaustive des techniques nombreuses et variées qui peuplent le vaste domaine de la statistique élémentaire.

L'exposé des sujets prévus au programme de cet enseignement sera illustré aussi souvent que possible par des exemples concrets d'analyses effectuées dans le cadre de différentes recherches en cours.

M. POGLIA

III 5 Politique, planification et administration de l'éducation en Suisse

2 h. de cours-séminaire

mardi 16-18h.

La grande majorité des étudiants de la FPSE exercera une profession (enseignant, chercheur, administrateur, planificateur) que de nombreuses attaches relient au "système éducatif" (programme, règlements, liens hiérarchiques, inspection, carrière, etc.).

Le premier objectif de ce cours est de fournir des informations de base sur la structure et le fonctionnement des systèmes éducatifs (réalités cantonales, romandes, nationales, européennes et internationales). Les systèmes éducatifs ne sont pas statiques. Ils se transforment sous l'influence de la politique de l'éducation et des "contextes" de la société.

Le deuxième objectif est de décrire les institutions, les groupes, les personnes qui, dans notre pays, "font" la politique, la planification et l'administration de l'éducation.

Le troisième objectif de ce cours est de repérer les facteurs extérieurs les plus importants qui conditionnent l'évolution de notre système éducatif (économie, démographie, culture, idéologie, etc.).

C'est par l'examen de problèmes actuels et de situations réelles que ces problématiques seront abordées.

M. POGLIA et M. CARTON

9.T. Formation supérieure et formation continue : politiques et pratiques (DES)

2 h. de cours

Voir résumé et horaire sous M. CARTON.

Mme POLETTI

III 6 Analyse des systèmes de formation dans les professions de la santé : santé et formation

2 h. de cours

mardi 16-18h.

Ces deux dernières décennies, des recherches nombreuses ont permis de définir la santé, non plus comme une absence de maladie ou comme un état de parfait bien-être, mais plutôt comme une augmentation des

connaissances et de la lucidité, une élévation du niveau de conscience.

Ainsi, santé et formation sont intimement liées, l'une ne va pas sans l'autre. Les étudiants en sciences de l'éducation, où qu'ils choisissent d'exercer deviennent des formateurs impliqués dans le domaine de la santé. De même tous ceux qui oeuvrent dans le monde de la santé deviennent avant tout des formateurs, des facilitateurs de santé.

Ainsi, le but de ce cours est avant tout d'offrir aux étudiants la possibilité d'approfondir les concepts relatifs à la santé et à la maladie dans toutes leurs dimensions : psychologiques, sociologiques, anthropologiques, historiques, théologiques et économiques, puis de voir les rapports nombreux entre santé et formation, à travers la pédagogie de la santé, entre autres.

Mme POLETTI

*C 4 Etude des problèmes spécifiques à l'enseignement des soins infirmiers

2 h. de cours

Ce cours est ouvert à tous les étudiants intéressés par les grands concepts qui servent de base aux pratiques soignantes.

Le but du cours est d'initier les étudiants aux bases théoriques des soins infirmiers, aux modèles et théories récents dans ce domaine. Les grands concepts tels que l'adaptation, le stress, la santé, la maladie et la mort, entre autres, sont étudiés en fonction de leur importance dans les soins de santé d'aujourd'hui.

Ce cours sera donné en 1994-95.

Mme POLETTI

*C 5 Méthodologie d'enseignement en soins infirmiers

2 h. de cours

Enseigner la relation soignant-soigné ou aidant-aidé, ou ce qu'on nomme communément le "savoir-être", situer cet enseignement dans des cadres conceptuels humanistes, voilà ce qui ne va pas de soi! Le but de ce cours, destiné aux infirmiers, infirmières, éducateurs, enseignants, assistants sociaux et autres étudiants intéressés, est de permettre aux participants de :

- se familiariser et d'utiliser à bon escient les concepts de l'analyse transactionnelle, de l'approche rationnelle-émotive et de la gestalt, dans le vécu et l'enseignement de la relation soignant-soigné ou aidant-aidé;
- permettre aux participants de situer les problèmes inhérents à cette méthodologie de l'enseignement et, à travers une réflexion collective, dégager quelques options de résolutions de ces problèmes.

Ce cours sera donné en 1995-96.

M. PONT

*K 5 *Mathématiques pour philosophes et enseignants*
2 h. de cours-séminaire

Ce cours-séminaire s'inscrit dans le cadre du cycle destiné à initier les étudiants en philosophie à ceux des grands thèmes de la science qui ont une portée épistémologique et philosophique.

Aujourd'hui moins que hier, le philosophe n'a le droit d'ignorer les grandes lignes des savoirs qui l'environnent et qui contribuent à donner son visage à notre temps.

Le cours-séminaire s'adresse aussi aux futurs enseignants, qui devraient y trouver des connaissances propres à éclairer la nature des êtres mathématiques qu'ils manipulent; il s'agit, en l'occurrence, de questions qui ne sont guère évoquées dans le cursus ordinaire des études mathématiques, et dont la connaissance aide le maître dans sa difficile tâche.

M. POUSSIÈRE

II 5 *La relation pédagogique dans les groupes de formation*

2 h. de cours-séminaire

Deux démarches sont proposées aux étudiants :

- un séminaire d'analyse et d'étude de cas OU
- une dynamique de groupe

Dans un cas comme dans l'autre, le nombre de participants pour chaque groupe est limité à 12 et la présence régulière est requise tout au long de l'année.

La composition des groupes est établie en début d'année.

- Le séminaire : en partant de situations professionnelles vécues et rapportées par les participants, en travaillant à partir de textes, d'exercices ou de jeux de rôles, les étudiants auront l'occasion d'apprendre à analyser des situations relationnelles problématiques et à approfondir la connaissance qu'ils ont d'eux-mêmes dans ces situations. Selon les attentes, l'accent mis dans le travail d'analyse sera d'ordre psychologique, psychosociologique, systémique...
- La dynamique de groupe : (24 séances plus 2 séances d'information et 2 séances d'évaluation) la dynamique de groupe s'adresse plus particulièrement aux étudiants désireux de vivre et d'analyser une expérience collective. La démarche est exigeante : elle requiert la volonté et la capacité de s'impliquer, personnellement, dans un groupe de gens que l'on ne connaît pas et dans un cadre universitaire.

Durant l'année, des séances de sociodrame auront lieu de manière regroupée sur trois week-ends. L'année universitaire se terminera à la mi-mai.

Horaire : lundi 14-16h. (dyn. groupe) - 16-18h. (sém.)
mardi 08-10h. (dyn. groupe) - 10h12h. (dyn. groupe)
- 14-16h (sém.).

M. POUSSIÈRE

*C 6 *Animation des groupes de formation*
2 h. de séminaire

Donner aux participants l'occasion de réfléchir et de vivre collectivement une situation de membre, d'observateur et d'animateur dans un groupe de formation.

Seront abordés les thèmes suivants, en relation avec l'animation : pouvoir, conflit, implication, travail et plaisir, fonction, observation, analyse, régulation, évaluation, etc.

Démarche : l'élaboration des connaissances se fait essentiellement sur la base d'une analyse du travail et des expériences vécues des participants dans le groupe. Chacun anime et observe à tour de rôle.

Le mode de fonctionnement et la nature du travail effectué requièrent un nombre limité de participants (10).

La composition du séminaire sera effectuée à l'issue de la première semaine d'information.

En alternance avec le cours II 5 - *La relation pédagogique dans les groupes de formation*.

M. POUSSIÈRE

*C 11 *Autogestion pédagogique : l'analyse des relations de pouvoir dans les groupes*
2 h. de séminaire

Le pouvoir est ce qui permet autant que ce qui empêche; bon pour les uns, mauvais pour les autres, nous l'éprouvons par le biais d'expériences difficiles à partager où se mêlent de façon ambiguë le plaisir et la culpabilité.

Mais le pouvoir s'appréhende aussi par l'analyse du fonctionnement des groupes et des organisations. Les acteurs développent des discours, des jeux, des stratégies, ils s'approprient le temps, l'espace, les structures, les langages, les symboles et l'imaginaire ...

Que ce soit au niveau des personnes, des groupes ou du fonctionnement, les collectifs (autogérés ou pas) se heurtent au problème du pouvoir. Celui-ci apparaît au cœur de toute entreprise collective comme un obstacle incontournable.

L'objectif du séminaire est de donner à tout étudiant la possibilité d'acquérir des connaissances, de progresser dans une réflexion et d'apprendre à analyser une situation concrète dans laquelle interviennent des relations de pouvoir.

En alternance avec le cours II 5 - *La relation pédagogique dans les groupes de formation*.

M. PRIETO

K 3 *Sémiologie de la communication*

2 h. de cours

jeudi 18-20h.

Introduction à l'étude de la langue dans le cadre des phénomènes communicatifs en général.

Cours recommandé aux étudiants s'intéressant spécifiquement aux problèmes de langue et de communication.

Mme REY

A 2 Migration et formation

2 h. de cours

mardi 12-14h.

Les mouvements migratoires concernent les migrants et les autochtones. Ils ont des incidences sur l'éducation et posent des problèmes aux diverses instances de formation, de même qu'aux familles et à la communauté sociale. Ce cours a pour objectifs d'abord de proposer des outils conceptuels pour l'appréhension du phénomène migratoire par ceux qui ont des responsabilités éducatives (enseignants, formateurs d'adultes, travailleurs sociaux, personnel médical, parents, etc.), ensuite, mais de manière ponctuelle et illustrative, à partir de quelques terrains et contextes spécifiques, de suggérer des outils méthodologiques et pédagogiques.

Le contenu du cours s'articulera autour des points suivants :

- approche du phénomène migratoire dans sa généralité, articulation de ses diverses dimensions aux niveaux local, national, européen et planétaire;
- étude des incidences des mouvements migratoires, de la construction européenne et des "nouvelles migrations" sur les politiques éducatives et culturelles, moyens mis en oeuvre et solutions proposées;
- examen de problèmes éducatifs particuliers et études de cas.

M. RICHARD

K 8 Bases neuro-biologiques des comportements

2 h. de cours

jeudi 14-16h.

Cet enseignement a d'abord pour objectif de fournir, sur l'anatomie et la physiologie du système nerveux central, les informations nécessaires à une meilleure compréhension des comportements.

Il se propose ensuite, à partir d'exemples, tels que ceux de la mémoire, du langage et de la parole, du sommeil, de l'affectivité, de l'agressivité, etc..., dans lesquels le cognitif et le conatif sont impliqués à des degrés divers, d'indiquer comment connaître, recueillir, intégrer et utiliser les données neurobiologiques indispensables à une approche des conduites qui tiennent compte des facteurs lésionnels, fonctionnels et environnementaux, qui interviennent dans la façon d'être, de percevoir et de s'adapter de l'individu.

Mme RIEBEN

II 7 Développement de l'enfant et processus d'apprentissage

2 h. de cours

mardi 08-10h.

Dans la première partie du cours sont examinés les rapports entre la psychologie de l'enfant et les pratiques éducatives, l'histoire et les

méthodes d'investigation de la psychologie de l'enfant.

La deuxième partie, la plus importante, décrit les différentes phases du développement sensori-moteur et cognitif de l'enfant, de la naissance à 12 ans.

La dernière partie traite des processus d'apprentissage, des différences individuelles et des processus métacognitifs dans le développement.

Mme RIEBEN

E 5 Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention

2 h. de cours

mercredi 08-10h.

Le premier chapitre du cours vise à définir des cadres conceptuels généraux : notions de théorie du développement et de théorie de l'apprentissage, de maturité développementale et de maturité à apprendre, de niveaux et de styles d'apprentissage.

Le cours se poursuit à travers l'analyse cognitive des apprentissages scolaires de base. Dans le deuxième chapitre sont abordés les apprentissages numériques et logico-mathématiques et les difficultés qui leur sont liées (analyse critique de la notion de dyscalculie).

Le troisième chapitre porte sur l'apprentissage de la langue écrite et plus particulièrement de la lecture et de ses difficultés (analyse critique de la notion de dyslexie).

Le quatrième et dernier chapitre pose le problème des modes d'intervention, de la diversité des méthodes et des objectifs des différents types de prise en charge.

Mme RIEBEN et Mme SAADA-ROBERT

*E 10 5 Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture/écriture chez l'élève débutant

2 h. de séminaire

Le séminaire s'inscrit dans un programme de recherches en cours à la Maison des Petits (2E, 1P et 2P). Il porte sur l'étude des stratégies spontanées que les débutants lecteurs et scripteurs construisent pour produire un texte. Le contexte théorique de cette étude est issu des travaux actuels sur l'apprentissage de la langue écrite. Dans ce contexte, l'équipe de recherche dirigée par L. Rieben a récemment montré la diversité des stratégies de recherche de mots par des enfants pré-lecteurs, indiquant une pluralité des voies d'apprentissage de la lecture et de l'écriture et suggérant la nécessité d'utiliser des méthodes d'enseignement ouvertes et différencierées.

NB Le séminaire est en relation avec le cours E 5 - Difficultés d'apprentissage scolaire et modes d'intervention.

En alternance avec E 10 1 - Séminaire de recherche : processus de régulations en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire.

M. ROBERT, M. PINGEON et M. HARDING

K 7 Introduction à la criminologie II

2 h. de cours-séminaire

vendredi Sem. Hiver 16-18h.
Sem. été 14-16h.

Ce cours est composé de trois démarches complémentaires.

- 1) Un séminaire de criminologie clinique (T. Harding) est dispensé durant le semestre d'hiver. Des présentations cliniques de personnes faisant l'objet de procédures pénales, d'instruction ou de sanctions pénales permettent d'aborder l'évaluation de la responsabilité pénale, le pronostic de dangerosité, les indications d'un traitement pénal adéquat, des formes particulières de délinquance, etc... .
- 2) Durant le semestre d'été, des séances de travail de criminologie générale (C.-N. Robert) ont pour objectif de présenter les origines historiques d'une approche rationnelle du crime et de sa prévention, les concepts fondamentaux de la criminologie (statistiques, dangerosité), ainsi que des problématiques déterminantes de la recherche criminologique (fonctionnement du système de justice pénale, victimologie, délinquance juvénile, évaluation des traitements).
- 3) Durant les deux semestres, un encadrement individualisé (D. Pingeon) est offert aux étudiants en sciences de l'éducation autour du thème "transgressions et réactions sociales".

Mme SAADA-ROBERT et Mme ALLAL

E 10 1 Séminaire de recherche : processus de régulations en jeu dans une tâche de production écrite en situation scolaire
2 h. de séminaire mardi 16-18h.

Voir résumé sous Mme ALLAL.

Mme SAADA-ROBERT et Mme RIEBEN

*E 10 5 Séminaire de recherche : stratégies d'apprentissage de la lecture/écriture chez l'élève débutant
2 h. de séminaire

Voir résumé sous Mme RIEBEN.

M. SCHNEIDER

C 12 Formation professionnelle continue : enjeux et perspectives pour les entreprises et les formateurs
2 h. de cours lundi 10-12h.

Le recours sans cesse accru aux nouvelles technologies dans les entreprises engendre des modifications importantes dans l'organisation du travail et des changements dans les compétences mobilisées.

Quelles réponses la formation professionnelle continue peut-elle apporter à cette évolution et selon quels processus ?

Quels défis doit-elle relever et à quels blocages est-elle confrontée ?

La première partie du cours vise à analyser cette problématique par des discussions, des lectures et la présentation de documents vidéo. La seconde partie est consacrée essentiellement à l'étude de quelques situations concrètes en Suisse et à l'étranger. Des visites d'entreprises et de centres de formation, le concours d'intervenants extérieurs et la réalisation d'études de cas permettront de bien cerner la réalité du terrain.

M. SCHNEUWLY et M. BRONCKART

B 2 Didactique de la langue : séminaire de recherche
2 h. de séminaire mardi 16-18h.

Voir résumé sous M. BRONCKART.

M. SCHNEUWLY

B 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPE
2 h. de séminaire mercredi 12-14h.

Le séminaire s'adresse surtout à des étudiants qui sont au début de leur réflexion sur le mémoire. Il les aidera à passer d'une "idée" générale de mémoire à un projet concret de recherche.

Le séminaire se déroule en 4 parties :

- statut du mémoire en sciences de l'éducation, construction d'une problématique de recherche;
- présentation et discussion d'esquisses de mémoire;
- démarches méthodologiques en lien avec les projets envisagés;
- confection matérielle d'un mémoire (présentation, écriture, plan de mémoire).

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au Secrétariat des étudiants.

Mme SCHNYDRIG et Mme VAUCLAIR

D 12 Cours de sensibilisation à la psychomotricité
2 h. de cours-séminaire jeudi 11h30-13h30

Ce cours-séminaire porte sur les axes principaux de la pratique en psychomotricité :

- le corps en tant que lieu de perception, expression et réalisation de soi (schéma corporel, latéralité, coordination, etc.);
- le corps dans la relation à autrui (aspects de la communication non verbale);
- le corps et l'environnement (objets, espace, temps, etc.).

Les différents thèmes traités sont explorés et élaborés à partir de l'expérience personnelle.

Le cours est limité à 14 personnes. La présence régulière est obligatoire.

Mme SCHUBAUER-LEONI

II 8 Approche psychosociologique : la fonction enseignante et ses représentations sociales

2 h. de cours

mercredi 12-14h.

Dans la perspective d'une articulation des dimensions psychologiques, didactiques et sociales, ce cours analyse la fonction enseignante et les enjeux de la situation didactique dans le contexte institutionnel.

La communication didactique entre l'enseignant, l'élève et le savoir enseigné est analysée en fonction des places respectives des partenaires de la scène scolaire ainsi que du statut du savoir dans l'acte éducatif (notion de "contrat didactique").

Le cours traite également de la pertinence des théories relatives aux "représentations sociales", "catégorisations sociales" et "attributions causales" pour comprendre les différentes réalités d'enseignement et d'apprentissage.

Cette approche, qui articule des théorisations didactiques et psychosociologiques, devrait tendre vers une meilleure compréhension des pratiques enseignantes et des décisions qui les président quotidiennement.

Mme SCHUBAUER-LEONI

B 13 Psychologie sociale de l'échec et de la réussite scolaire

2 h. de cours-séminaire

mardi 10-12h.

Avec le regard de la psychologie sociale des situations d'enseignement, ce cours-séminaire sera consacré à la construction d'une problématique didactique de l'échec scolaire.

Il abordera notamment :

- la notion de "construction sociale et didactique de l'échec et de la réussite scolaire";
- l'échec scolaire selon différentes théories scientifiques, professionnelles, ou naïves;
- les explications causales de l'échec et de la réussite scolaire;
- la problématique des échecs électifs spécifiques à des branches d'enseignement;
- la fonction des "contrats didactiques" à l'oeuvre dans la classe;
- la construction de l'intelligence et la réussite scolaire;
- la dialectique entre "actes de questionnement" et "actes de réponse" dans le contexte d'enseignement et dans d'autres contextes (ex. situation de test psychologique).

Différents niveaux d'analyse (individus, groupes, sociétés) seront pris en considération pour tenter de cerner les multiples facettes de cette réalité complexe.

Mme SCHUBAUER-LEONI

B 17 Interactions didactiques en mathématiques

2 h. de cours-séminaire

mardi 14-16h.

Le cours-séminaire constitue une initiation à l'étude des dimensions interactives dans le domaine des mathématiques enseignées. Avec le regard de la psychologie sociale des situations didactiques, la nature et le fonctionnement de différents types d'interactions didactiques (relation dite "entre pairs" et relation maître-élève-savoir mathématique) seront pris en compte et mis en perspective par rapport à d'autres interactions sociales réunissant chercheur et enseignant dans le cadre de projets de recherche.

Mme SCHURMANS

A 9 Méthodologies qualitatives. L'entretien de recherche : théorie, pratique et modalités d'analyse

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Dans le vaste panorama des méthodologies qualitatives adaptées à la recherche en sciences de l'éducation, l'entretien tient une place privilégiée dans l'étude des faits dont le vecteur principal est la parole.

Ce cours-séminaire portera, dans une première partie, sur les différents types d'entretien de recherche, leur spécificité et leur complémentarité. Une large place sera donnée à la réflexion portant sur les représentations de la situation d'entretien que construisent l'intervieweur et l'interviewé ainsi qu'aux techniques spécifiques de l'entretien de recherche. Dans ce but, seront organisés des exercices pratiques, en situation simulée et en situation d'enquête réelle. Les étudiants pourront soit recueillir un matériel correspondant à leur projet de mémoire, soit participer à une enquête collective.

La deuxième partie du cours-séminaire abordera diverses techniques d'analyse de protocoles d'entretien et impliquera la mise en oeuvre d'une analyse du matériel récolté par les étudiants.

Mme SCHURMANS

A 99 Séminaire de préparation au mémoire de la subdivision DPSF

2 h. de séminaire

mercredi 18-20h.

Des informations détaillées relatives à ce séminaire sont données dans le classeur "Orientation" à disposition au Secrétariat des étudiants.

M. STROUMZA

III 7 Approche politique et socio-économique de l'éducation des adultes : Ingénierie de la formation

2 h. de cours

lundi 16-18h.

Semestre d'hiver.

Dans une première partie du semestre, le cours traite des politiques de

l'éducation des adultes :

- Education initiale et formation continue;
- Formation continue et insertion professionnelle et sociale (marché de l'emploi);
- Formation continue, institutionnalisation, financement (rôle de l'Etat).

Dans une deuxième partie du semestre, le cours traite de l'ingénierie de la formation. Un modèle est proposé pour analyser des interactions entre les paramètres clés d'une formation et les caractéristiques de son contexte.

Semestre d'été.

Les participants finalisent une étude de cas (d'une formation en vraie grandeur), débutée en janvier, à partir du modèle proposé. Quelques présentations d'études sont effectuées en fin de semestre.

M. STROUMZA

10 T/M Formation continue et publics en difficulté d'insertion (DES)

Cours thématique-méthodologique

Deux questions seront étudiées durant ce cours :

- Quel rôle la formation peut-elle jouer vis-à-vis de l'insertion sociale et professionnelle de ces publics ?
- Quels sont les principes directeurs qui guident les formations adressées à ces publics ?

Pour traiter ces deux questions on examine, tour à tour, les politiques de formation en rapport avec les politiques de l'emploi, les caractéristiques socioculturelles de ces publics et l'effet de ces caractéristiques sur chacun des paramètres qui caractérisent la formation (recrutement, accès, contenus, structure et stratégie pédagogique, gestion et institutionnalisation, formateurs).

En fin de cours seront présentées quelques études de cas illustrant cette problématique.

Horaire : Le 28.10.93, du 14 au 18.3. et du 20 au 22.6.94 (08h30-18h30).

M. VANNEY

III 8 Conditions handicapantes et intégration

2 h. de cours mardi 14-16h.

Ce cours de sensibilisation devrait permettre de mieux connaître les déficiences pour mieux les accepter ou les faire accepter, et de mieux comprendre les handicaps pour mieux les réduire.

L'intégration sera présentée en terme d'adaptation réciproque et comme l'un des moyens favorisant la valorisation du rôle social d'un individu. Ainsi une large place sera réservée au concept de Valorisation des Rôles Sociaux (Wolfensberger) et à ses applications.

Tout en traitant en priorité la déficience mentale, le cours abordera d'autres types de déficiences, voire de conditions handicapantes, particulièrement lors de tables rondes et à l'occasion de recherches facultatives.

Les mesures favorisant l'intégration familiale du petit enfant seront tout d'abord étudiées puis les facteurs influençant les intégrations préscolaires et scolaires seront mis en évidence à la lumière des recherches et enquêtes. Les principales théories sur lesquelles se basent les pratiques seront présentées.

Une soirée de films sera proposée.

M. VANNEY

D 9 Approche socio-éducative des adolescents et des adultes handicapés. Du projet institutionnel au projet individuel : évaluation et planification des processus d'intégration

2 h. de cours-séminaire

mercredi 14-16h.

Ce cours-séminaire, tout en n'exigeant pas formellement de prérequis, peut être considéré comme un prolongement et un approfondissement du cours "Conditions handicapantes et intégration". Prolongement en ce qui concerne les tranches d'âges considérées ainsi que les valeurs sous-jacentes (intégration, valorisation, développement), approfondissement, notamment des cadres théoriques, de l'étude des recherches et surtout de la connaissance d'outils d'évaluation et de planification. Une séquence du cours sera réservée à l'analyse des résistances auxquelles peuvent se heurter les personnes handicapées lors de l'accès aux statuts d'adolescent et d'adulte.

Une autre séquence sera centrée sur les projets d'intégration des services et établissements spécialisés dans des domaines choisis comme la scolarisation, l'orientation, la formation professionnelle, l'emploi, la formation continue ou le logement. Cette analyse impliquera la connaissance d'outils d'évaluation institutionnels et individuels favorisant la comparaison des niveaux déclaratif, expressif et effectif.

Partant de ces évaluations et en se référant à des expériences novatrices suisses ou étrangères, les participants seront en mesure de proposer des améliorations et de planifier des projets individualisés d'intégration basés sur les besoins des personnes.

Mme VAUCLAIR et Mme SCHNYDRIG

D 12 Cours de sensibilisation à la psychomotricité

2 h. de cours-séminaire

jeudi 11h30-13h30

Voir résumé sous Mme SCHNYDRIG.

M. VUILLE

D 11 Genèse, prévention et prise en charge des inadaptations sociales

2 h. de cours-séminaire

mardi 12-14h.

La réflexion porte sur cinq figures sociologiques de la marginalité : le pauvre, l'étranger, la sorcière, l'errant et le jeune. Elles sont analysées comme des constructions sociales dont la définition varie dans le temps et dans l'espace : le mendiant au moyen âge à Lausanne dans ses

rapports avec le système féodal vaudois, le riche, l'église et la charité (assistance religieuse); le prolétaire à la fin du XIX en Angleterre dans ses rapports avec le mouvement ouvrier, le riche capitaliste et l'Etat de droit (ancienne question sociale); le sans domicile fixe, exclu aujourd'hui en France des marchés de l'emploi, du logement, de la consommation et de la sécurité sociale (nouvelle question sociale liée au chômage et à la crise).

Une telle analyse portant sur "les rapports hors normes - normes" permet aussi de comprendre

- comment une société construit ses marges;
- que les marginaux sont un miroir pour le "centre" de la société;
- que l'évolution du statut des marginaux est en rapport avec l'évolution de la société;
- que le système religieux, économique, politique, social et culturel se révèle lui-même à travers les représentations des marginalités qu'il produit et à travers la manière dont il traite les marginaux.

M. ZOLLER

C 8 Formation et médias : télévision, société et communication

2 h. de séminaire mercredi 14-16h.

Presse, photographie, radio, cinéma, télévision et désormais, "nouveaux médias" constituent un trait majeur des sociétés contemporaines.

Nous verrons comment dès les années 50, la sociologie s'est attachée à étudier l'impact différencié des messages tandis que s'élaboraient diverses théories de la communication qui ont continué à se développer.

Une présentation des médias en Suisse introduira une réflexion sur leurs fonctions sociales et culturelles, notamment la télévision (statut, objectif, audience, programmation).

Désormais, les nouvelles technologies des télécommunications restructurent usages et pratiques. A l'heure de la concurrence généralisée que restera-t-il des valeurs de démocratie, d'éducation et de culture dont se réclamaient les médias de service public ?

Mais qu'en est-il de l'efficacité en formation de documents audiovisuels, didactiques, documentaires ou autres ? Les étudiants analyseront un choix d'émissions et de productions afin d'en saisir les spécificités : passage d'une pédagogie par/avec l'audiovisuel à une pédagogie des messages verbo-iconiques.

M. ZOLLER

C 13a Minorités et médias : la vidéo en formation

2 h. de séminaire jeudi 14-17h.
ts les 15 jrs + un jour par trimestre

Ce séminaire vise à une introduction aux usages de la vidéo en formation et animation, complétée par des travaux pratiques de réalisation.

La vidéo a désormais une vingtaine d'années d'histoire institutionnelle et privée : on enregistre aujourd'hui, comme on filmait hier et photographiait avant-hier.

Formation, agitation, observation, animation constituent le courant d'une communication sociale (vidéographique) qui se cherche et, comme nous le verrons - par visionnement critique de documents - souvent se trouve.

Pratiquement une réalisation vidéo suppose différentes étapes qui seront parcourues : définition de thèmes et d'objectifs, synopsis, scénario, tournage, montage et diffusion.

On constatera au passage que des appareils aussi légers que sophistiqués, ne dispensent ni du savoir-faire, ni du savoir penser ... visuellement.

En alternance avec C 13b - Minorités et médias : la photographie en formation.

M. ZOLLER

*C 13b Minorités et médias : la photographie en formation
2h. de séminaire

"Le choc des images, le poids des mots...". Comment les évaluer, alors que la photographie, publique ou privée, semble emportée par la frivilité ou l'insolite, malgré sa force de témoignage ! L'histoire de la photographie nous servira d'introduction à ces questions : puis, avec des emprunts à la sémiologie de l'image, à la pédagogie audiovisuelle, et des recherches en sciences sociales nous donnerons à la photographie un statut : objet d'analyse, outil d'observation, donc agent de formation.

Durant cette première partie comportant exercices d'analyses sur et avec des photographies, les étudiants choisiront un thème d'étude à traiter visuellement pour aboutir à une réalisation pour une exposition, objectif final du séminaire.

En alternance avec C 13a - Minorités et médias : la vidéo en formation.

Z. Code d'éthique concernant la recherche au sein de la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

I. Préambule

Un code d'éthique n'est pas assimilable à un ensemble de règles applicables à la lettre. En sciences humaines, la recherche agit nécessairement sur les personnes et les institutions, ne serait-ce que parce qu'elle peut modifier leurs représentations de la réalité. L'important est d'apprécier les risques, de les limiter et de renoncer aux travaux qui feraient courir trop de risques. Un code d'éthique énonce à ce propos des principes généraux. Il revient à chaque chercheur de réfléchir - selon sa discipline, les particularités de sa recherche et les situations concrètes - sur les problèmes éthiques rencontrés. L'éthique évolue avec l'histoire et il n'existe pas de principe applicable sans nuance. Lorsqu'un chercheur rencontre un problème éthique, il recherchera l'avis de collègues susceptibles de l'aider, consultera les membres d'une commission d'éthique et/ou négociera des règles avec les personnes ou organisations touchées par sa recherche.

Le présent code a pour objet de préciser les principes généraux qui s'appliquent à la recherche dans la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université de Genève. Il est destiné aussi bien aux chercheurs de tout statut qu'aux étudiants (en tant qu'apprentis chercheurs) et aux partenaires et usagers de la recherche. Son rôle est d'informer, de donner une base de référence commune et d'orienter la réflexion. Les principes généraux énoncés dans le code doivent faire l'objet d'échanges constants, d'une formation dans le cadre des enseignements, d'une discussion et d'une concertation dans le cadre de la commission d'éthique élue par le Conseil de Faculté de la FPSE, et d'autres instances facultaires. En particulier, chaque fois que ce code est trop flou ou général pour fixer des règles de conduite dans une situation complexe, on s'efforcera de l'expliquer et de clarifier le contrat de collaboration entre les chercheurs et les partenaires de la recherche.

Dans cet esprit, le présent code doit être facilement accessible, notamment sous forme de document polycopié. Il est en particulier remis, par la Présidence de la Section concernée, à tout assistant et enseignant entrant dans la Faculté et, par l'enseignant responsable, à tout étudiant participant à une recherche.

Les recherches menées en psychologie et en sciences de l'éducation présentent des caractères semblables, mais aussi des différences. Certaines parties de ce code s'appliquent davantage aux expériences de laboratoire, d'autres aux recherches et interventions en milieu naturel. Il revient à chacun d'identifier les principes les plus pertinents pour ses travaux et de les adapter à son cas particulier.

Le code d'éthique de la FPSE n'entend pas se substituer aux règles déontologiques établies dans certaines professions ou certaines disciplines scientifiques. Le chercheur est également tenu de prendre connaissance et de respecter les règles de l'institution à l'intérieur de laquelle il conduit sa recherche.

Le code prend pour acquis le respect des règles en vigueur dans la communauté scientifique: ne pas tronquer ou manipuler les données, citer ses références et ses sources, faire mention des collaborations, s'assurer de l'accord des autres chercheurs impliqués avant toute présentation de données, etc.

II. Principes

1. Respect des droits fondamentaux de la personne

Toute recherche doit respecter les droits fondamentaux des personnes concernées, enfants ou adultes.

2. Appréciation et limitation des risques

Toute recherche doit éviter de nuire à des personnes ou à des institutions. Si un risque - inconfort majeur sur les plans physique, mental, émotionnel - existe, si des implications sociales ou politiques sont probables, le chercheur doit en mesurer l'importance, et avertir en conséquence la personne ou le groupe. Au cas où, malgré toutes les précautions prises, l'expérience devait engendrer des inconvénients ou troubles pour la personne concernée, le chercheur s'engage à chercher une solution appropriée.

3. Consentement libre et éclairé du sujet partenaire de la recherche

Toute recherche impliquant la participation active d'individus doit être conduite avec le consentement libre et éclairé des intéressés. Les observations dans des lieux publics, les analyses d'objets, de textes ou d'images appartenant au domaine public, ainsi que les recherches effectuées à partir de bases de données existantes et ne requérant pas une participation active des individus ne nécessitent pas le consentement des personnes.

Le consentement est éclairé lorsque les personnes ou groupes qui font l'objet d'une recherche sont informés:

- de ses buts;
- de l'identité des responsables de la recherche et des institutions pour lesquelles il travaille;
- des méthodes de recueil des données et des observations;
- des implications pratiques pour tout ou partie des personnes concernées;
- des conséquences possibles de la recherche;
- des précautions prises pour respecter le caractère confidentiel de certaines données et l'anonymat des personnes, voire des institutions.

Certaines recherches en sciences humaines n'ont de sens qu'avec des sujets "naïfs", qui ne savent pas exactement ce que le chercheur observe; s'ils le savent, leur comportement en est immédiatement modifié et la recherche

perd tout intérêt. Dans ce cas seulement, l'objet et les buts de la recherche peuvent être tus, dans l'exacte mesure nécessaire à la poursuite des travaux et avec le souci d'informer dès que possible.

Pour qu'il y ait libre consentement, il faut:

- que les personnes intéressées soient informées (voir ci-dessus);
- qu'elles décident personnellement, sans aucune pression du chercheur ou de leur hiérarchie professionnelle ou d'un groupe quelconque;
- qu'elles puissent se rétracter à tout moment de l'expérience ou de la recherche;
- que leur refus ou retrait n'entraîne aucune conséquence fâcheuse pour elles-mêmes.

Dans le cas d'un enfant mineur ou de personnes qui ne sont pas capables de discernement, le consentement pourra être donné par les parents ou un membre de la famille proche. Pour la recherche menée dans les écoles, le consentement est donné par la direction générale concernée. Ce consentement des adultes responsables est nécessaire, mais pas suffisant. Aucun enfant, aucune personne privée de discernement, ne doit être obligé de participer à une recherche s'il manifeste des craintes ou des réticences, nonobstant l'autorisation des répondants légaux.

4. Respect de la sphère privée

Toute personne ou tout groupe a droit au traitement confidentiel de toutes les données le concernant, pendant et après la recherche.

Le chercheur doit s'engager à ne publier aucune donnée mettant dans le domaine public des informations touchant à la sphère privée d'une personne, d'un groupe ou d'une organisation identifiable, sauf si les intéressés y consentent par écrit. Dans le doute, notamment lorsque la recherche porte sur un petit nombre de personnes ou d'institutions facilement reconnaissables, le chercheur renoncera à publier des informations spécifiques permettant de les identifier.

Les matériaux de la recherche, en particulier les données concernant la sphère privée des individus, doivent être détruits dans un délai raisonnable si leur conservation ne s'impose pas pour des raisons scientifiques. Aussi longtemps qu'on les conserve, des règles strictes doivent être appliquées pour que ces informations:

- ne soient pas accessibles à des personnes non habilitées à en prendre connaissance;
- soient codées ou fragmentées de manière à ne

III. Règlement de la Commission d'éthique facultaire

Mandat

La commission d'éthique de la FPSE a pour charge, sous la responsabilité du Conseil de Faculté, d'élaborer et préciser les règles générales d'éthique (Code d'éthique) s'appliquant aux recherches de la FPSE, et de proposer des modifications éventuelles. Elle doit réexaminer les principes du code au moins une fois par mandat.

Elle sert de consultant auprès des Présidences de Section lors de l'élaboration des procédures relatives aux demandes de recherche et lors de leurs interactions, relatives aux recherches des membres de la FPSE, avec les institutions extérieures.

Elle sert d'instance de consultation lorsque les chercheurs de la FPSE recherchent un avis extérieur quant aux aspects éthiques de leur recherche.

Elle agit en tant qu'interlocuteur facultaire des institutions extérieures en ce qui concerne les problèmes éthiques soulevés par des recherches conduites par des membres de la FPSE, et peut également servir d'instance d'appel au cas où des différends existeraient avec des institutions extérieures quant aux aspects éthiques d'une recherche.

Compétence

La compétence de la commission d'éthique s'étend à tout projet de recherche émanant des enseignants, assistants et étudiants de la Faculté.

La Commission peut, en cas de nécessité (par exemple sur demande d'une institution qui finance ou autorise une recherche), émettre une attestation relative aux aspects éthiques d'un projet de recherche provenant de la FPSE. Dans ce cas, elle doit être renseignée de manière claire sur le but et la méthodologie de l'étude, et sur les éventualités de risques pour les personnes concernées.

Les appréciations d'ordre éthique se fondent en particulier sur les aspects suivants: but de la recherche, méthodes, choix des personnes ou institutions qui seront étudiés, modalités relatives au consentement libre et éclairé des sujets partenaires de la recherche et à la confidentialité et protection des données.

Les bases sur lesquelles la commission d'éthique s'appuie pour émettre un préavis sont notamment: le code éthique de recherche de la FPSE, les directives du DIP, le Code

déontologique de la Fédération Suisse de Psychologie, la Déclaration d'Helsinki, le Ethical principle no 9 de l'APA, la Déclaration sur la protection de la vie privée et l'utilisation de données à caractère personnel à des fins de recherche (European Science Foundation). L'attestation délivrée par la Commission relative à un projet de recherche ne diminue en rien la responsabilité du chercheur; elle indique essentiellement que le chercheur a sollicité l'avis d'autres professionnels, et que le projet tel que décrit a été considéré comme répondant aux principes éthiques de recherche observés par la FPSE.

Composition

La Commission est une commission permanente, composée d'au moins 4 membres de la FPSE, dont au moins deux membres de chaque section; elle doit comprendre deux professeurs et deux membres du corps intermédiaire. Un suppléant par section au moins est désigné.

Les membres et leurs suppléants sont désignés par le Conseil de Faculté, pour une durée de 3 ans, renouvelable une fois.

La Commission s'attache une personne extérieure à la Faculté, dont le choix est ratifié par le Conseil de Faculté.

La Commission se réunit sur demande, mais au moins une fois par année; elle prévoit également des réunions régulières avec les principaux interlocuteurs institutionnels pour faire le tour des problèmes.

Document approuvé par le Conseil de Faculté le 20.6.1990

permettre que très difficilement de remonter aux personnes et aux institutions.

Le chercheur s'organisera notamment pour ne laisser figurer dans les données en cours de traitement ou archivées qu'un strict minimum d'indications personnelles. Lorsqu'ils sont nécessaires à la poursuite de la recherche, les noms et indications personnelles doivent être conservés séparément des données.

Ces règles s'appliquent aux données enregistrées manuellement aussi bien qu'aux données informatiques et aux cassettes audio- et audio-visuelles. Lorsqu'il s'agit d'enregistrements audio-visuels, le chercheur demandera expressément l'accord de la personne ou du groupe s'il veut en faire usage dans son enseignement ou lors de conférences. Le chercheur qui présente en public des enregistrements audio-visuels qui n'ont pas subi de transformation rendant la personne non identifiable se doit de dire aux auditeurs, en particulier aux étudiants, qu'ils sont astreints au secret professionnel.

Le chercheur prend par ailleurs systématiquement connaissance des législations internationale, fédérale et cantonale sur la protection de la vie privée et l'utilisation des données à caractère personnel.

5. Utilisation des informations.

Le chercheur utilise les informations recueillies dans le cadre d'une recherche à des fins scientifiques. Il évite de s'en prévaloir pour faire pression sur des personnes ou s'assurer quelque avantage que ce soit. Dans le cas particulier des recherches-action, le chercheur peut décider d'intervenir dans un processus de décision; il en prend alors la responsabilité personnelle tout en ayant négocié les modalités de son intervention dès le début de la recherche.

Les informations personnelles recueillies à propos d'enfants ne sont pas communiquées aux adultes qui en sont responsables; si le chercheur considère qu'il est nécessaire et utile de communiquer certaines informations, il en prend la responsabilité personnelle. Les informations personnelles recueillies auprès d'adultes ne sont pas communiquées à des tiers sans leur consentement explicite. Cela s'applique aussi à l'autorité dont ils relèvent, qui n'a pas à connaître le contenu des observations, des entretiens, des tests, etc.

Si, par imprudence ou accident, certaines données recueillies dans le cadre de la recherche viennent à la connaissance de tiers

ou d'autorités qui prétendent s'en servir pour fonder une décision ou prendre des mesures, le chercheur s'opposera, dans la mesure de ses moyens, à tout abus et fera valoir le droit des personnes et des groupes à la protection de leur sphère privée.

6. Restitution des résultats de la recherche

Le chercheur informe la personne, le groupe ou l'institution concernés des résultats de sa recherche, selon les modalités qui ont été convenues au début de la recherche.

Au-delà de l'information, le chercheur se soucie, dans la mesure du possible, de prévenir les interprétations fallacieuses et les généralisations abusives. Sa responsabilité est d'aider les usagers et partenaires de la recherche à en faire un usage prudent et nuancé, en prenant conscience des limites et incertitudes de toute démarche scientifique. Le chercheur interviendra, dans la mesure de ses moyens, pour corriger ou nuancer les interprétations, décisions et pratiques erronées ou imprudentes qui se réclament de son travail.

7. Responsabilité personnelle et solidarité collective

Chaque chercheur s'engageant dans une recherche, y compris s'il est étudiant, est personnellement responsable de son travail sur le terrain, des données qu'il accumule et des textes ou publications qu'il rédige.

Les chercheurs qui dirigent ou coordonnent les travaux de plusieurs personnes à l'intérieur d'une recherche sont plus globalement responsables du respect du code d'éthique par chacun des collaborateurs de la recherche.

A l'intérieur des cours et séminaires de recherche, les enseignants exercent la même responsabilité à l'égard de leurs étudiants et assistants.

Plus généralement, tout chercheur de la FPSE peut et doit se sentir concerné sur le plan éthique par les recherches menées dans le cadre ou avec l'appui de la Faculté. Cette solidarité collective s'incarne, mais ne s'épuise pas, avec la constitution d'une commission facultaire d'éthique.